Neuchâtel — N° 185 (8 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 11 août 1950

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER :	45.—	23.—	13.—	4.50

Les echeances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève. Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

POURSUIVANT LEUR OFFENSIVE EN CORÉE

Les forces américaines cherchent à prendre de flanc les Nordistes massés sur la rivière Naktong

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)

IMBROGLIO ASIATIQUE

Il paraît qu'un certain nombre d'écrivains français parmi lesquels André Gide, Jean-Paul Sartre, Jean Cassou, Jean Guéhenno, Claude Bourdet, ont signé un « appel » — c'est décidément une manie ! — dans lequel ils demandent au représentant de la France à Lake-Success de joindre ses efforts à ceux du gouvernement de l'Inde pour que la République populaire de Chine soit admise à l'O.N.U. Autrement dit, ces intellectuels réclament de leur pays de « faire cavalier seul » sur cette question bien précise. De bonne encre, M. François Mauriac leur répond dans le « Figaro » :

J'aimerais mieux, quant à moi, que se fût élevé, pour nous défendre, un nouveau François d'Assise à la tête d'une légion d'anges, mais nous n'y pouvons rien les uns ni les autres: ce qui nous protège des divisions motorisées soviétiques, et nous aidera à nous en protéger nous-mêmes, c'est le président Truman et c'est le Pentagone. Si André Gide et Jean-Paul Sartre ont encore quelques chances de vivre et de mourir en hommes libres, de penser et d'écrire ce qu'ils croient, être la vérité, si, dans ce fameux appel, ils se parent aujourd'hui du titre de « Français indépendants », sans que cela fasse sourire, c'est parce que l'O.N.U., appuyée sur la force américaine, monte la garde à la porte de leur cabinet de travail.

~~~

Cette polémique illustre la confusion qui règne aujourd'hui dans les esprits et dans les choses au sujet des affaires asiatiques. Il se peut qu'il eût été adroit, il y a quelque temps, de reconnaître le gouvernement de Mao Tsé Tung qui est, qu'on le veuille ou non, un gouvernement de fait. Peut-être même eût-on enlevé de la sorte un atout au Kremlin qui ne souhaite pas outre mesure que des relations s'établissent entre l'Occident et Pékin. M. Molotov — s'il y est — préfère manœuvrer à son aise dans cette capitale.

Mais, depuis, il s'est passé un fait contre lequel on ne peut rien non plus. Moscou a lié la reconnaissance de Mao à l'affaire coréenne. S'incliner sur le premier point, c'était perdre encore du prestige sur le second. Un Asiate comme le pandit Nehru qui n'a pas les mêmes valeurs que l'Ouest à défendre peut adopter l'attitude qu'il a prise. Mais l'Occident, non. Et si la France suivait le conseil des intellectuels justement stigmatisés par M. Mauriac, elle aurait ouvert une brèche dans le système de défense qui a été rendu nécessaire par l'agression nord-coréenne.

~~~

Ce qui est vrai, et ce qu'il faut regretter c'est que les Américains se soient laissés ainsi manœuvrer sur le terrain diplomatique, comme ils se sont laissés manœuvrer sur le terrain militaire. On doit le constater: depuis pas mal de temps, ils ont perdu l'initiative politique en Extrême-Orient, et c'est l'U.R.S.S. qui l'a prise. L'affaire de Corée, celle de Chine sont typiques. On en a un troisième exemple avec Formose. Dès que les troupes nordistes franchirent le 38me parallèle, le président Truman déclara qu'il prenait sous sa protection l'île où s'était réfugié le maréchal Tchang-Kaï-Chek. Fort bien, mais les Etats-Unis en ont-ils les moyens ? Et s'ils ont ces moyens, ne sera-ce pas au prix d'une lutte ouverte avec la Chine communiste, lutte qui laisse présager le pire ?

Le général Mac Arthur a passé une convention avec Tchang pour la défense de Formose. On se montre inquiet aujourd'hui, dans certains milieux yankees, des conséquences que cet acte peut avoir, comme on reproche aussi au commandant en chef de procéder à un réarmement du Japon. Mais Mac Arthur fait son métier de soldat. Il est en pleine bagarre. Il n'a pas le choix des moyens. Il lui faut vaincre ou se laisser battre. Ce qui a manqué, c'est — à Washington — une politique faite de prévoyance, d'une juste estimation des forces, d'une exacte connaissance des milieux asiatiques.

Et l'on paye aujourd'hui les erreurs de l'Amérique et des autres nations colonisatrices qui, alors qu'elles avaient tant d'atouts en main au lendemain de la guerre, ont lâché la proie pour l'ombre et ont perdu les solides positions qu'elles occupaient pour se laisser séduire par le mirage d'une prétendue émancipation des peuples. Belle « émancipation » en vérité qui aboutit à asservir ces peuples au tyran le plus totalitaire qui soit !

René BRAICHET.

LE PROMOTEUR DU « POOL » EUROPÉEN DÉFEND SON PROJET À STRASBOURG

M. Robert Schuman définit le fonctionnement de l'organisation internationale créant un marché unique du charbon et de l'acier

Le rôle de l'autorité économique indépendante qui dirigerait cette entreprise de paix

STRASBOURG, 10 (A.F.P.). — M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, a fait hier après-midi, devant l'Assemblée consultative européenne un long exposé relatif au « pool » charbon-acier.

Ce que sera l'autorité internationale envisagée

Après avoir indiqué que deux éléments essentiels (une autorité indépendante et le marché unique) caractérisent le système qu'il préconise, M. Schuman a défini ainsi l'autorité internationale dont la création est envisagée : « Selon les vues du gouvernement français, elle ne sera pas un comité des ministres, ni de délégués gouvernementaux dont chacun défendrait les intérêts nationaux de son propre pays. Ce ne sera pas un simple conseil d'administration, mais une institution ayant son autorité et sa responsabilité propres. Cela ne ressemblera pas à ces comités groupés autour de l'O.N.U. où la règle d'unanimité est paralysée. Ce ne sera pas une représentation des exploitants, ni d'aucun intérêt privé, ni un cartel, ni un syndicat de défense ».

Nécessaire abandon de souveraineté

Le ministre a poursuivi qu'il faut envisager « certains abandons de souveraineté au profit de l'autorité commune, la fusion ou la mise en commun de pouvoirs actuellement exercés ou susceptibles d'être exercés par les gouvernements.

J'accepte quant à moi le principe d'une renonciation à des droits souverains, non pour elle-même, non comme une fin en soi, mais comme une nécessité, comme le seul moyen que nous ayons de surmonter les égoïsmes nationaux, les antagonismes et les étroitesses qui nous tuent.

Une politique économique générale

M. Schuman se défend d'une orientation vers un « monstrueux dirigisme » et souligne que la tâche de l'autorité sera exclusivement économique : elle aura pour mission de fournir charbon et acier en quantité suffisante pour tous les besoins et dans les meilleures conditions.

Le ministre explique comment il convient d'harmoniser l'action de l'autorité commune avec celle des gouvernements responsables : l'action de l'autorité commune se situera dans le cadre d'une politique économique générale soucieuse de préserver l'équilibre économique et la paix sociale.

Pour délimiter les pouvoirs de l'autorité, il convient de circonscrire les objectifs que l'on se propose d'atteindre : création d'un marché unique du charbon et de l'acier ; libre circulation de ces produits à l'intérieur de ce marché ; suppression de toute concurrence malsaine et artificiellement faussée. Sans rendre uniforme la législation sociale et économique, il est nécessaire cependant d'harmoniser l'équivalence des charges pesant sur la production. En outre, sans abaisser le niveau de vie des travailleurs et sans déplacements massifs, le plein emploi de la main-d'œuvre devra être assuré.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La détentrice du nouveau record féminin de la traversée de la Manche

Miss Florence Chadwick, nageuse californienne de 31 ans, est partie des environs de Calais et a atteint Douvres après 13 h. 25'. C'est le meilleur temps réalisé jusqu'ici par une femme. L'ancien record avait été établi en 1926 par l'Américaine Gertrud Ederle, en 14 h. 30'.

A l'Assemblée consultative européenne

Un des chefs socialistes de la République fédérale allemande se prononce contre le réarmement de l'Allemagne

STRASBOURG, 10 (A.F.P.). — Au cours de la séance de jeudi de l'Assemblée consultative européenne, M. Vander Gœs van Naters — leader socialiste hollandais — a souligné que l'opposition existant entre « fédéralistes » et « fonctionnels » devenait de plus en plus académique et il a préconisé la nécessité d'un exécutif européen, contrôlé par l'Assemblée.

M. Mackaz — travailliste de Grande-Bretagne — est intervenu ensuite pour demander que l'Assemblée se prononce au plus tôt sur certains principes d'action et qu'elle choisisse entre la poursuite d'une coopération sur le plan gouvernemental et la création d'un véritable parlement européen.

Nette prise de position d'un délégué allemand

Puis ce fut le discours de M. Carlo Schmid — socialiste d'Allemagne — qui s'opposant au réarmement de l'Allemagne, a souligné que la raison de cette attitude n'était pas « mesquine » et que les socialistes étaient convaincus qu'un réarmement « rendrait les plus mauvais services à la paix et à l'intégration de l'Europe ». Selon le leader social-démocrate, la République fédérale est encore un « Etat faible ». Il a affirmé :

Créons d'abord l'autorité politique européenne, puis formons une armée européenne et lorsque les anciens alliés de la dernière guerre auront mis en place les contingents dont ils pourront disposer, il sera temps de fixer le rôle de l'Allemagne dans la défense commune.

Les échos du MONDE

Le critère de la conduite imprudente

Le tribunal de police londonien a décidé qu'une femme ne pouvait pas conduire « en toute sécurité » une automobile, lorsqu'elle a un fox-terrier sur les genoux, qu'elle en tient un autre en laisse, et lorsque deux enfants occupent l'autre siège avant, dont un placé devant le frein à main. Une femme, qui « remplissait toutes ces conditions », a été condamnée à une amende de 3 livres sterling pour... « conduite imprudente ».

La contrebande en Allemagne

Les tribunaux d'Aix-la-Chapelle, principal centre de l'importation en contrebande en Allemagne occidentale, ont prononcé le mois dernier des peines représentant au total 282 mois, variant entre un jour et six semaines de prison, contre 234 contrebandiers.

Pendant le même mois, les douaniers ont imposé 25,000 marks d'amendes à 857 contrebandiers ou receleurs de marchandises importées en fraude.

L'essentiel de la contrebande était du café, des cigarettes et du chocolat.

Les gaietés du somnambulisme

Une fillette de deux ans, étant en état de somnambulisme, est tombée d'une fenêtre du deuxièmes étage sur le sol, sans se blesser, à Strasbourg. Réveillée par le choc, elle remonta l'escalier afin de regagner son lit, mais elle glissa et se blessa en cognant sa tête contre la muraille.

Mort d'un grand chirurgien

Sir Herbert Barker, chirurgien de réputation mondiale, vient de mourir à Lancaster, à l'âge de 81 ans. Des gens de tout âge au nombre des 40,000 ont été traités avec succès par lui.

Mais le cas le plus curieux est encore le sien propre. On raconte qu'il s'était un jour rompu la nuque et qu'il replaça lui-même les vertèbres dans l'ordre voulu par la nature, de ses propres et puissantes mains.

Au début de sa carrière, sir Herbert donnait gratuitement ses soins aux pauvres.

Le premier navire à réaction est un ancien bateau à aubes

L'honneur d'être le premier navire à réaction va échoir à un ancêtre de la mer : un vénérable bateau à aubes comptant soixante-deux ans, le « Lucy-Ashton ». Celui-ci a été doté de quatre réacteurs Rolls-Royce Derwent, développant une poussée de 6 tonnes et une vitesse probable de 15 nœuds. Les premiers essais vont être effectués sur la Clyde.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

A la recherche des clichés perdus

La photographie du paysage est un art maintenant centenaire, et ses premiers essais prennent de ce fait un intérêt qu'on ne leur accorde pas, semble-t-il, autant qu'on le devrait. Les publications documentaires sur le vieux Neuchâtel sont illustrées ordinairement d'après des gravures ou des tableaux, alors même que la photographie aurait pu fournir des renseignements tout aussi anciens et en tout cas plus sûrs. Ainsi la tour des Chavannes, démolie sans raison valable en 1867, nous est connue surtout par un tableau de Jecklin. On en trouvera aussi, dans l'ouvrage de Quartier-la-Tente, un dessin fait d'après une photographie, mais non pas le cliché photographique lui-même que nous reproduisons ici, et où l'on voit plusieurs détails que le dessinateur a négligés, la fouille pratiquée dans la rue (Neuchâtel était déjà une ville ouverte) et l'angle du collège des Terreaux. Sans doute l'artiste d'autrefois, avec ses procédés conventionnels, élimination de certains objets, point de vue fictif, premier plan fantaisiste, composait-il souvent une image plus agréable, surtout plus conforme même à la perception normale du regard humain que celle que nous donne l'objectif photographique. Cette dernière seule cependant peut faire foi quand il s'agit de l'exactitude du détail, et surtout de la présence ou de l'absence de tel ou tel objet à un moment donné.

~~~

Des premières vues photographiques de Neuchâtel, prises sans doute vers 1860, bien peu ont été conservées. Les vieilles photographies font partie de cette masse encombrante de souvenirs que les jeunes générations, dans les héritages de famille, sacrifient sans regret. On se dit que la valeur minime de chacune de ces pièces rend leur conservation inutile. On pense aussi que les clichés se trouvent quelque part, permettant de refaire des copies si l'on en a envie. Et c'est ici que l'on se trompe : les anciens clichés ont presque toujours disparu. Dans les ateliers des professionnels, les collections de ces plaques de verre formaient des dépôts énormes et terriblement lourds, qu'il a été impossible de conserver. Et l'on a détruit, sans prendre la peine ou sans trouver le temps de faire des triages et de distinguer les portraits, dont la conservation n'intéresse que les familles, et les paysages, les vues de monuments, qui peuvent toujours fournir à l'historien une indication utile lorsque l'aspect des lieux et des choses a changé.

~~~

Les vues que nous reproduisons ici proviennent de l'atelier du photographe Bruder, devenu ensuite celui de Montbaron, puis celui de M. Sauser.

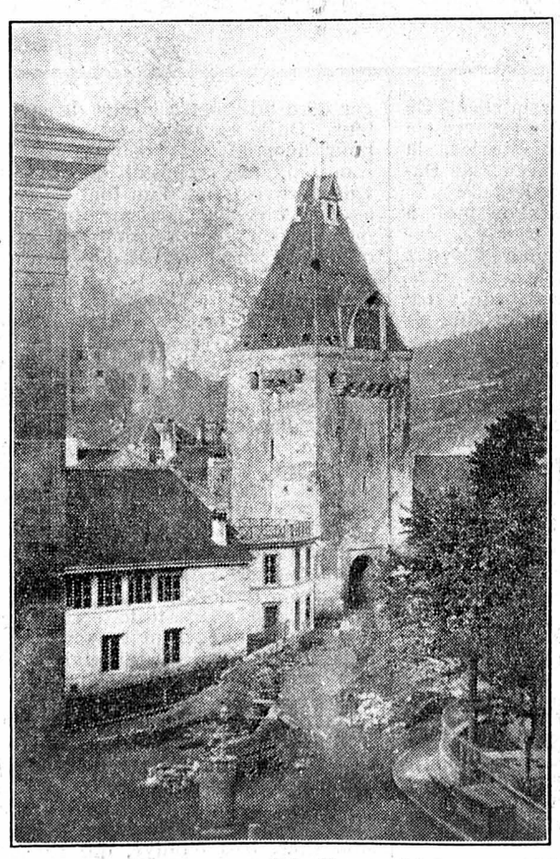

La tour des Chavannes a été elle aussi photographiée. On ne la connaissait jusqu'à présent que par des dessins. La tour fut démolie en 1867.
(Photographie appartenant à M. Sauser)

Bien malheureusement les clichés originaux n'existent plus. Sur l'image de la tour des Chavannes est visible une modification qui a été apportée à cet édifice en 1864. C'est donc entre 1864 et 1867 que cette photographie a été prise. L'hôtel Bellevue, qu'on voit sur une autre, a été bâti en 1861. Celles qui nous montrent le port et l'Evole sont d'avant 1869, puisqu'on y reconnaît la tour unique de la Collégiale, coiffée de son toit en éteignoir; ce sont même, parmi toutes les photographies anciennes que nous connaissons, les seules où paraisse la silhouette d'autrefois de notre église, modifiée par la restauration de 1869.

Alfred LOMBARD.

Lire la suite en 6me page

L'AUTRE FACE DU PROBLÈME BELGE

Doit-on s'attendre à une « réaction flamande » ?

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

L'effervescence provoquée par les jours d'émeutes que la Belgique vient de vivre s'atténue peu à peu. Après cette menace de guerre civile, le travail a repris partout. Les charbonnages et les hauts fourneaux sont de nouveau en activité. Les trains circulent comme avant la grève. Un conseil paritaire extraordinaire qui examinera les questions sociales du jour vient d'être convoqué. Il a malheureusement fallu, pour mettre fin à cette incertitude, que le sang coule à Grâce-Barleur, près de Liège. Ce sont, sans doute, ces victimes qui ont fait pencher la balance du côté qu'il fallait.

Ce dont la presse n'a pas parlé, c'est certainement cette douloureuse tristesse qui s'est emparée du roi, lorsque, sous la pression d'une partie de son peuple, il a dû renoncer à ses prérogatives constitutionnelles, dans un message empreint de dignité et de noblesse. On pourrait épiloguer à l'infini sur les moyens qui ont présidé à cette brève restauration. Nos pronostics se sont révélés en partie exacts. Mais, il y a encore des « dessous » dont on ne connaîtra jamais le fin mot !

En face de cette insurrection — le mot a été prononcé par un des dirigeants socialistes — de la Wallonie, il faudrait s'attendre à une réaction de la Flandre. Cette partie du pays est l'antithèse absolue de l'autre. C'est la citadelle de la royauté. Malgré les apparences du moment, les Flamands ne restent pas calmes devant le fait accompli. Cette réaction n'est peut-être pas aussi violente, aussi « dynamique » ou spectaculaire que celle qui vient de s'accomplir dans la partie d'expression française de la Belgique. Les habitants des polders et des régions agricoles du nord n'ont pas cette spontanéité de leurs frères du midi. Ils sont plus lents à se décider, mais n'oublions pas que les paysans flamands sont tenaces, énergiques et volontaires et qu'ils arrivent toujours au bout de ce qu'ils ont décidé de faire.

Dans les centres portuaires de Gand ou d'Anvers, certains éléments se sont joints aux grévistes qui réclamaient l'effacement du souverain. La grande majorité des campagnes flamandes, travaillées par un clergé agissant, serait capable de relever la tête. Il lui faudrait des chefs. Ceux qui pourraient faire figure de leaders ont un passé politique peu.. orthodoxe ! Mettons-nous un instant à la place de ce peuple fidèle. Il a travaillé pour que Léopold III reprenne sa place à la tête de l'Etat. On lui a promis de le faire. Peu lui importe le moyen qu'on emploiera pour faire revenir le roi. Peu lui chaut qu'on ait fait des erreurs de part et d'autre. Le roi est le roi ! Il ne s'inquiète pas, ce peuple flamand, de toute cette littérature ; il est plus près des choses.

Charles-A PORRET.

(Lire la suite en 7me page.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIEME PAGE :

Notre approvisionnement en électricité

Les méthodes actuelles du communisme

Notre lettre de Bâle

UN MONSTRE MARIN S'ÉCHOUE

Un monstre marin de la famille des baleines s'est échoué sur les côtes de Vendée. Long de 9 m. 25 et pesant 2000 kilos, il constitue pour les estivants une attraction de choix.

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6. rue du Concert

IMMEUBLES

A vendre à Peseux

TERRAIN A BATIR

en nature de vigne. Vue imprenable. Eau, gaz, électricité sur place. — Adresser offres écrites à X. P 925 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, près de la Neuveville, territoire du Landeron,

jolie maison de deux logements

de trois et deux pièces, bains, chauffage par étage. Jardin, belle vue.

A vendre, à Neuchâtel-est, pour cause de départ,

maison de deux logements

de quatre pièces, bains, central. Grand jardin avec de nombreux arbres fruitiers. 1000 m². Un logement libre pour le 24 septembre 1950.

A vendre, à Montmollin,

joli chalet

trois pièces, bains, dépendances. Construction neuve, maçonnerie. Belle situation.

Terrains à bâtir

Bevaix : 2800 m² en bloc ou par parcelles. Vue étendue.
Cressier : 2000 m² à plat, bordure route, eau et électricité.
S'adresser à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

A vendre aux environs du Landeron,

MAISON

ancienne bâtisse, mais en parfait état, environ 7000 m² de terre en nature de vignes, verger, jardin. — Cette maison est située à 15 minutes de la gare. Vue superbe. S'adresser à A. Stempfel, le Landeron.

CHAMBRES

Chambre à monsieur sérieux, bains, central. Tél. 5 41 89.

PENSIONS

Jeune homme trouverait jolie chambre avec bonne pension. Prix modéré. — Tél. 5 49 43.

Belles chambres

à un ou deux lits, au soleil ; avec pension. Personne âgée pas exclue. — Beaux-Arts 24, 2me.

A louer au centre de la ville

chambre

à un ou deux lits, avec balcon, éventuellement avec pension. S'adresser : Bassin 10, 4me. Tél. 5 36 46

DEM. A LOUER

Personne tranquille cherche au centre,

petit logement

éventuellement une chambre avec salle de bain, confort. Adresser offres écrites à L. R. 958 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour l'automne

petit appartement

personne seule, tranquille et solvable. — Adresser offres écrites à P. A. 823 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche à louer à partir du 20 août, dans le rayon gare-poste-Université, une

chambre

ensoleillée. Adresser offres écrites à Z. A. 973 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

appartement

de quatre ou cinq chambres, si possible au centre. Adresser offres écrites à B. Z. 972 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise commerciale cherche à louer à Neuchâtel des

bureaux

(éventuellement grand appartement) pour époque à convenir. On achèterait éventuellement maison privée pouvant être transformée. Adresser offres écrites à N. T. 969 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, éventuellement à acheter, immédiatement ou pour date à convenir, un

café-restaurant

à Neuchâtel ou dans les environs. Adresser offres détaillées sous chiffres P. 4619 N. à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE

un ou deux mécaniciens

sortant d'apprentissage, pour travaux de série. Place stable et bien rétribuée. Se présenter :

Etampages Automatiques S. A.
COLOMBIER, Société 5.

SECRÉTAIRE

demoiselle, 22-27 ans, présentant bien, habile sténo-dactylo, bonnes notions d'allemand et d'anglais, trouverait tout de suite situation stable et bien rétribuée dans une importante maison de la branche horlogère.
Faire offres détaillées sous chiffres P 10670 N à PUBLICITAS S. A., la Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie du Vignoble cherche

acheveur d'échappements avec mise en marche
poseur de cadrans-emboîteur

Faire offres sous chiffres P. 4624 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Maison des branches annexes de l'horlogerie cherche

EMPLOYÉE

de langue française, connaissant l'allemand, pour le service du téléphone et la réception. Faire offres manuscrites avec références et prétentions, sous chiffres K. 23428 U. à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

Acheveur d'échappements

qualifié, pour calibre 13 ¾ avec mise en marche, serait engagé au plus tôt. Adresser offres écrites à S. L. 960 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait quelques jeunes

OUVRIÈRES

Se présenter à la fabrique de cartonnages J.-L. VEUVE & Cie, Serrières (Neuchâtel).

ON DEMANDE bonne

ROULEUSE

S'adresser à E. VAUTHIER & FILS, Dombresson.

Paul Robert
Agent général de
«LA GENEVOISE»
Place de la Gare
LA CHAUX-DE-FONDS

désire engager quelques collaborateurs capables et sérieux pour tout de suite ou pour date à convenir.

La Genevoise-Vie traite toutes les assurances sur la vie, rentes viagères, assurances populaires, assurance maladie.

La Genevoise-Générale traitera, dès le 1er septembre 1950, les assurances accidents et responsabilité civile.

Belles possibilités de gain pour acquisiteurs expérimentés. Chances d'avancement ultérieur pour éléments aptes à fonctionner comme chefs d'équipes.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres en joignant photographie et curriculum vitae. Discrétion garantie.

Maison sérieuse et bien organisée cherche jeune homme (éventuellement invalide), parlant si possible aussi l'allemand, en qualité de

représentant

Vente de produits de haute classe auprès des agriculteurs, artisans et particuliers.
On offre : Introduction dans le métier, propagande efficace, fixe, commissions, frais, vacances payées, caisse maladie, etc.
Offres détaillées sous chiffres S. A. 1066 B. aux Annonces Suisses S. A., Berne.

Nous cherchons une

secrétaire-dactylographe

pour correspondance française. Travail indépendant demandant initiative. — Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres, avec prétentions, curriculum vitae, copies de certificats, photographie, au
Département assurance maladie HELVETIA, Société suisse d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile 19, Bleicherweg, Zurich 2.

ON ENGAGERAIT pour tout de suite ou pour époque à convenir,

remonteurs
acheveurs
poseurs de cadrans
régleuses
emboîteurs

Seuls ouvriers qualifiés sont priés de faire leurs offres à Précimax S. A., Neuchâtel-Monruz.

JEUNE FILLE

Ménage moderne, deux enfants 6 et 8 ans, cherche jeune fille, gaie, sachant cuisiner. Tout confort. radio. Adresser offres écrites à E. J. 971 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune

sommelière

débutante, aimable, parlant les deux langues. — Café de l'Avenir, Bienne.

On cherche pour le 1er septembre

JEUNE FILLE

pour faire le ménage, ainsi qu'une

aide-vendeuse

sérieuses et de confiance. Magasin Steiner-Aeschlimann, Numa-Droz 131, la Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jardinier

Italien, 42 ans, connaissant tous les travaux : la fleur, les légumes et la taille, cherche emploi. — Libre dès le 15 août. — Adresser offres écrites à F. S. 968 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

cherche occupation dans famille. Adresser offres écrites à Elisabeth Fridez, Neuengasse 23, Berne.

Jeune homme

20 ans, possédant permis rouge, cherche place de

chauffeur

S'adresser à René Chollet, Sorens (Fribourg).

Jeune

droguiste

parlant l'allemand et l'anglais (bonnes connaissances de la langue française), également expérimentée dans la fabrication et les travaux de laboratoire, cherche place pour le 1er octobre ou pour date à convenir. Offres sous chiffres W 23459 U à Publicitas, Bienne.

Nous cherchons pour notre fils de 16 ans, place de

volontaire-commissionnaire

dans commerce, magasin ou bureau. Possède notions de la langue française. Entrée: fin septembre. Adresser offres à M. Adolf Dünner, bureau de poste Lipperswil (Thurgovie).

JEUNE FILLE

17 ans, parlant les deux langues, cherche place dans un magasin. Adresser offres écrites à Colette Hennet, Muriaux (Jura bernois).

Chauffeur mécanicien dans la trentaine, cherche place stable, de préférence sur auto ou camion. Connaissances des langues française et allemande. — Adresser offres écrites à P. Z. 964 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de maison

sachant bien cuisiner et faire le ménage, cherche place à Neuchâtel dans famille de trois ou quatre personnes. Certificat à disposition. Adresser offres écrites à S. T. 965 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau

connaissant la comptabilité, cherche place. Eventuellement demi-journée. Adresser offres écrites à H. Z 966 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame se recommande pour

raccommodages tricotages à la main

travail prompt et soigné. S'adresser à Mme G. Duvanel, Granges 16, Peseux.

A VENDRE

A VENDRE

extracteur et un bidon à miel, ainsi qu'une niche à chien, neuve. S'adresser avenue D. Dardel 9, Saint-Blaise.

A vendre une

moto B.M.V. 750

machine en état de marche, 900 fr., taxe et assurance payées. Tél. 6 33 35.

FIANCÉS
Spichiger
le spécialiste du bel intérieur
Rideaux
Tapis
Couvertures
Linoléums
Demandez nos conditions
Au comptant, par acomptes ou pré-paiement
NEUCHATEL
6, place d'Armes

Petite affaire

intéressante à remettre, éventuellement à louer. Pour renseignements, écrire à X. N. 967 au bureau de la Feuille d'avis.

Fraisiers

A vendre beaux plantons à 5 fr. les 50 pièces. S'adresser à André Gross, Favarge 65, Monruz-Neuchâtel.

Machine à coudre

à vendre, en parfait état, marche avant-arrière, revisée. Prix modéré. Adresser offres sous chiffres P. 4614 N. à Publicitas, Neuchâtel ou téléphoner au 5 50 08.

« Electrolux »

Bel et puissant aspirateur à vendre pour 210 fr. (Garantie). Tél. 5 23 13, Neuchâtel.

LES VRAIS
saucissons neuchâtelois
à la boucherie
KOHLI
Vauseyon
Tél. 5 21 87

Profitez encore des prix très bas !

CHRYSLER-PLYMOUTH, 13 CV., porte arrière et caisse intérieure.
V.W. 1949, bon état mécanique et d'entretien.
CITROËN 1947, traction avant, housses et peinture neuve.
FORD V-8 1937, bon état.
ESSEX-TERRAPLANE 1936, très bon état, sièges réversibles pour camping.
FIAT-TOPOLINO 1947, très belle occasion.
FIAT-TOPOLINO, fourgon état.
CHEVROLET 17 CV., camionnette 800 kg., avantageuse.
HILMAN 1948, cabriolet, capote suisse, ayant roulé 25,000 km.
AUSTIN A 70 1949, ayant peu roulé, impeccable.
RALLY 7 CV., cabriolet sport, deux places, quatre vitesses, 140 km.-heure.
MORRIS-OXFORD 1949, 17,000 km., marron, 8 CV., intérieur en cuir.
KAISER-FRASER impeccable. Prix intéressant.

GARAGE TERMINUS
SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

GRAISSAGE SPÉCIALISÉ MOBILOIL
effectué par nouvelle machine américaine avec des graisses de qualité d'avant-guerre.
Jet service
GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél. 5 26 38

A vendre de particulier,

« Opel Olympia »

6,56 CV, en bon état, soignée.

Transformable :

Tourisme quatre places en fourgonnette. Tél. (038) 6 15 51.

A vendre

petite moto

98 cm., suspension arrière, trois vitesses au pied, garantie 6 mois. 1000 fr. Icha compris. S'adresser à G. Lauener cycles, Colombier. Tél. 6 35 97.

Bateau à vendre

A vendre pour cause de départ un dériveur 6 m. à double voilure spécialement construit pour le lac. Payé 3500 fr., cédé à 1500 fr. comptant. — M. Meillard, Nord 179, la Chaux-de-Fonds. Téléphone 2 55 33.

Pique-nique toujours réussi... grâce aux spécialités « Armailli »
Lait condensé en tubes 1.30
Ovo-Sport en tablettes -.61
Lait de poche sucré en tablettes -.75
(la grande nouveauté)
Sachets de cornichons, oignons, olives et pickels Chirat -.85
et toute la gamme des meilleures conserves qui vous conviendra.

Ragoût de bœuf
très avantageux
Boucherie-charcuterie
Max Hofmann
Rue Fleury 20
Tél. 5 10 50

A vendre
machine à laver
marchant à l'eau. Treille No 3, 2me. Tél. 5 19 26.

DEM. A ACHETER

On cherche beau

foin du Jura

S'adresser à Fritz Winkelmann, rue de la Gare, Siselen (Berne). Tél. (032) 7 33 34 de 6 h. à 8 h. du matin.

PROF. MÉDICALES

Mlle Gacon
sage-femme
ABSENTE

AVIS MÉDICAUX

Dr Lenggenhager
F.M.H.
maladies de la peau et des voies urinaires
DE RETOUR

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Albert LASSUEUR
exprime sa sincère reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son grand deuil.
Areuse, le 10 août 1950.

La famille PAGANI, très touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues durant ces jours de cruelle épreuve, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
Un merci spécial pour les nombreux envois de fleurs.

Madame Emile MATTHEY et famille expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui ont entouré leur fille et sœur durant sa longue maladie, et remercient pour les envois de fleurs.
Savagnier, 10 août 1950.

Sansilla le gargarisme médicinal purifie l'haleine

flacon incassable pour le voyage

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Une famille sous un parapluie

ROMAN
par 13
Claire et Line Droze

— Fermez le compteur, cria le jeune homme, fermez-le donc !

En grimpant l'escalier quatre à quatre, Rosie s'aplatit sur son frère qui descendait.

— Le compteur... Où est le compteur ?

— Je ne sais pas.

— A la cave, cria Colette toujours décomposée et qui apparut sur le palier, une serpillière dans ses mains trempées ; elle ajouta : « C'est la baignoire » et disparut, tandis qu'Odile sortait de l'appartement avec un parapluie.

— Il faut l'abriter...

Raymond partit vers une porte basse qui s'ouvrait sur un escalier profond. Odile alla quérir une lampe pigeon dans la loge, laissant le parapluie entre les bras de Rosie qui se trouva bientôt seule au milieu du vestibule. Un peu désemparée, elle entra de nouveau chez Dalayrac, traînant le parapluie par sa dragonne.

La tache s'élargissait au plafond, des gouttes tombaient sur la couverture de satin qui pendait au bout du divan... et le visage du jeune homme atteignait le maximum de la contrariété, et presque de la fureur. La vue de Rosie parut mettre cette fureur à son comble.

— A-t-on fini de se moquer de moi ici ? de se payer ma tête ?

— Attendez... Attendez, dit la jeune fille affolée par les proportions de l'inondatin ; et, ouvrant brusquement le parapluie, elle resta là, atterrée devant le désastre.

Elle était délicieuse, Rosie, avec sa petite robe de laine couleur de pluie, assez courte pour dégager ses jambes longues et fines, avec son air inquiet, et ses yeux changeants, et ses cheveux presque roux... Sous le grand parapluie de Raymond, au milieu de la pièce chaude et mouillée où mouraient les roses de Nice... elle était délicieuse, Rosie. Elle n'osait ni avancer, ni reculer. Elle semblait s'abriter d'un orage, de celui qui éclatait dans l'iris bleu d'Eric Dalayrac ou bien de l'orage de la vie, tout simplement. Elle avait l'air très jeune. On l'eût prise pour une toute jeune fille, si l'on n'avait remarqué la profondeur de son regard.

Un peintre eût saisi la pose, d'un coup de crayon ou de pinceau.

— Mademoiselle, excusez-moi... Vous comprenez que ma situation manque de charme... Enfin, que s'est-il passé ?

La physionomie du blessé s'était détendue soudain : il trouvait Rosie bien drôle sous ce parapluie, au milieu de la pièce où il ne pleuvait pas alors que cela tombait à torrents un peu plus loin !

— Monsieur, c'est la baignoire !

— Le trop-plein est bouché ?

— Il n'y en a pas.

— Ah !

— C'est une baignoire « Diamant ».

— Ah !

Le « Ah » du jeune homme était absolument neutre. Il ne savait pas du tout ce que c'était qu'une baignoire « Diamant » : « Une baignoire en zinc, munie d'une rampe à gaz, d'un siphon-videur et que l'on emplissait par le poste d'eau avec un tube en caoutchouc ; une baignoire légère qui tenait debout contre le mur, comme une guérite, aux heures de non-bain, et ne prenait ainsi pas trop de place dans la pièce qu'une grande toilette d'acajou emplissait presque ; une baignoire « Diamant », transportable et transformable, pour appartement sans confort. »

— Mon frère faisait couler le bain des enfants, il l'a oublié. Nous accrochions des tableaux à l'autre bout de l'appartement, alors...

Le jeune homme ne fit aucun commentaire, mais son visage se referma. Rosie fit trois pas et lui proposa l'abri de son parapluie.

— C'est ridicule, dit-il entre ses dents.

— Essayez, vous verrez...

Rosie avait l'habitude de convaincre, elle ne faisait que cela chez « De plus en plus belle ». « Essayez la crème 40... » Avec les clientes, la réussite était certaine, avec Eric Dalayrac l'échec fut complet.

— Vous vous moquez de moi, à la fin des fins, vous et tous vos Monestier ! Avec quel plaisir je vous donnerai congé le 15, je...

— Je serai ravie, je déteste votre appartement, il est inconfortable au possible.

— Pourquoi l'avez-vous loué, alors ?

— Ce n'est pas moi, c'est ma belle-sœur... et mon frère.

— Ah !

— S'il y a eu une fuite, c'est que vous ne faites jamais les réparations demandées.

— Tout va être de ma faute, maintenant, c'est fort !

— Il faut que vous sortiez d'ici, dit Rosie qui commençait d'être éclaboussée.

— Vous voyez bien que je ne peux pas bouger ! vous n'avez jamais eu la jambe cassée, sans doute.

— Je ne vais pas aux sports d'hiver, moi !

Les sports d'hiver! Son rêve, mais un rêve un peu cher : voyage, équipement, leçons de ski, et même... frais qu'occasionnent les membres en morceaux (frais de premier agrément).

Le gros Raymond, en entrant, rompit cet aimable tête-à-tête. Colette et Odile le suivaient. Ni les uns, ni les autres, n'avaient pu faire bouger d'un millimètre la clef du compteur. Odile se saisit du récepteur pour demander la compagnie des Eaux, qui, elle, répondit qu'elle pouvait envoyer quelqu'un tout de suite avec le matériel nécessaire pour fermer le compteur récalcitrant, mais qu'elle ne se chargeait d'aucune réparation...

En attendant, Colette proposa à Dalayrac de monter entre Adrien, enfin, réveillé, et Raymond. Elle lui offrit de s'installer dans le salon, elle y avait un divan. Demain, ce serait sec ; demain ou lundi. Elle le priait d'accepter l'hospitalité, simplement. Raymond, toujours aimable et rond, expliqua que les baignoires « Diamant », avec leurs rampes à gaz, sont très pratiques, mais manquent de trop-plein, certes... malgré tout, il prétendit ne rien comprendre à cette « catastrophe de siphon »... Il ajouta aussi que le parquet du cabinet de toilette étant défoncé (ceci le gérant le savait depuis longtemps), l'eau s'était infiltrée plus vite en ligne du rez-de-chaussée...

On ne peut guère opposer que la froideur à une amabilité de bon aloi. Il est difficile de rester foncièrement désagréable. L'élégant Dalayrac se résigna à tenter l'ascension que proposait le jeune ménage Monestier, très ennuyé, qui se sentait cause du déluge et craignait de payer les dégâts...

Rosie avait fermé son parapluie et se taisait. Il lui déplaisait que le jeune et désagréable millionnaire, habitué à tant de luxe, côtoyât leur existence difficile, vît Colette allumer les feux, Raymond essanger la lessive, et Rosie Monestier avec son modeste peignoir du matin et ses pantoufles marron...; et enfin, qu'il dînât le soir en leur compagnie, d'un plat de haricots blancs et d'une compote de pommes tombées, achetées en solde au marché quelques jours auparavant.

VIII

L'histoire de la fuite d'eau mit Mlle Piton au comble de l'excitation : ce jeune homme, inondé, obligé de s'installer provisoirement chez des locataires avec lesquels il n'entretenait auparavant aucune relation de sympathie ! Quelle situation piquante ! Obligé n'était vraiment pas le mot : Eric Dalayrac pouvait se faire transporter en ambulance à Paris, mais Colette et Raymond mettaient une telle insistance à le recevoir chez eux... Mlle Piton, qui voyait mariage partout, s'était demandé si le jeune ménage n'avait pas une « idée » pour Rosie... Mais Colette ne cachait pas son inquiétude à propos de la note du plombier. Qui devait la régler ? On imputait la catastrophe à la baignoire *Diamant* et à l'imprudence des Monestier.

« On », c'est-à-dire tous les corps de métier.

(A suivre)

Pour les soirées fraîches

Boléro
en laine grattée blanche ou teintes pastel, garni de paillettes **19.80**

Gilets
laine grattée blanche ou teintes pastel, façon américaine à trois boutons **19.80**

Pullovers
laine, unis et fantaisie, jolies façons
18.50 15.50 12.50 **8.90**

2 AUX PASSAGES
NEUCHATEL S. A.
Angle rue des Poteaux - Temple-Neuf

Le remède: Bande adhésive DUREX TRADE MARK BRAND

transparente durable

Un produit de la DUREX Abrasives Corp. Pour tous renseignements: Cellpack S.A. Wohlen

LANGUES DE BŒUF
sans gorge, sans graisse, fraîches ou salées
BOUCHERIE **R. MARGOT**

A VENDRE
PNEUS
de toutes dimensions, différentes marques. Garage J. SCHWAB, la Neuveville. Tél. 7 92 04
A la même adresse :
Un lot de PNEUS USAGÉS 750×20
Un lot de PNEUS REGOMMÉS 600×16, 160×40, 165×40, 500×17.

FROMAGE gras Jura et Emmenthal
Ia Fr. 5.25 le kg.
FROMAGE ½ gras
tendre et salé
Fr. 2.— le ½ kg.
FROMAGE ¼ gras
tendre et salé
Fr. 1.55 le ½ kg.
Gros et détail
R.-A. STOTZER
TRÉSOR
Expédition au dehors

BEAUX POULETS
au parc avicole des Charmettes. — R. Montandon. Tél 5 34 12. Neuchâtel

Touristes ! Sportifs !
avec vos provisions de route, emportez toujours des
ZWIEBACKS
hygiéniques (biscottes) au malt
l'aliment nutritif et reconstituant
Médaille d'argent Zurich 1939
Weber VALANGIN
Nombreux dépôts en ville et dans la région

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel
CHAQUE JOUR :
POULETS FRAIS
SUR COMMANDE :
petits coqs rôtis
de Fr. 4.50 à 5.50 la pièce

Quand vos forces manquent...
Faites une cure de PHOSFAFERRO, le reconstituant à base de fer, de lécithine et d'extrait de levure. Combat : surmenage, fatigue, anémie, débilité, faiblesse générale.
PHOSFAFERRO
La boîte . . . . . Fr. 4.42
La boîte-cure . . . . Fr. 7.80
Icha
En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt général : pharmacie de l'Etoile S. A., angle rue Neuve 1 - rue Chaucrau, Lausanne.

Nous recommandons nos spécialités en
VOLAILLES fraîches du pays
PETITS COQS et **POULETS** bel assortiment
depuis Fr. **3.—**, **3.50** et **4.—** le ½ kg.
PIGEONS, Fr. 2.50 à 3.50 la pièce
POULES et **COQS** pour le riz ou pour ragoût
de Fr. **2.50** à Fr. **3.—** le ½ kg.
OIE, Fr. 2.50 à 3.— le ½ kg.
DINDE, Fr. **3.—** le ½ kg.
BEAUX LAPINS FRAIS DU PAYS
Fr. **3.20** le ½ kg.
RAGOUT DE VOLAILLE
Fr. **3.20** le ½ kg.
GROS DÉTAIL
Au magasin
LEHNHERR
FRÈRES Tél. 5 30 92

Rôti de veau roulé
très avantageux
Boucherie Gutmann
Premier-Mars

A vendre
deux lits d'enfants, en bois, complets; un bois de lit de 190×90, presque neuf ; une table ronde pliante, en bois dur ; un lavabo, dessus en marbre; un vélo d'homme presque neuf. S'adresser aux Portes-Rouges 107, 1er étage, à droite.

A vendre
poussette
bleu-marine, intérieur crème, avec pare-soleil, 60 francs. René Steininger, Beauregard 1. Tél. 5 37 59.

A vendre
NORTON
500 TT, modèle 1948, avec taxe et assurance. Prix intéressant. E. Hug, Trois-Portes 25.

Un rôti de porc savoureux
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

NOTRE
Vente en plein air
(Sous les arcades)
bat son plein
Grand choix de livres : romans, classiques, ouvrages de vulgarisation, manuels, ouvrages pour la jeunesse, etc., depuis Fr. -.50
Venez bouquiner sans engagement
Assortiment complet en articles de papeterie : blocs pour la correspondance, enveloppes, cartes à jouer, crayons de couleurs, etc., à des prix bon marché.
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

Pour un beau voyage, un bon bagage

Suit-case cuir et imitation
Valises spéciales pour avion
Sacs de voyage
BIEDERMANN
Fabricant
NEUCHATEL

Nous venons de recevoir à notre rayon de tabliers au premier étage, un joli choix de
TABLIERS-BOLÉRO
si pratiques pendant les grandes chaleurs

Tabliers-boléro **15.80**
en jolie cretonne, impressions fleurs, belle qualité, tailles 42-48 . . . . .

Tabliers-boléro **19.80**
en très belle cretonne, dessins nouveaux, forme très seyante, tailles 42-46

Tabliers-boléro **22.-**
en cretonne imprimée, belle coupe, jolis dessins d'été, tailles 42-46 . .

Tabliers-blouse **8.-**
en vichy rayé, belle qualité, courtes ou longues manches, tailles 42-44 . . .

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE
La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

TROUSSEAUX

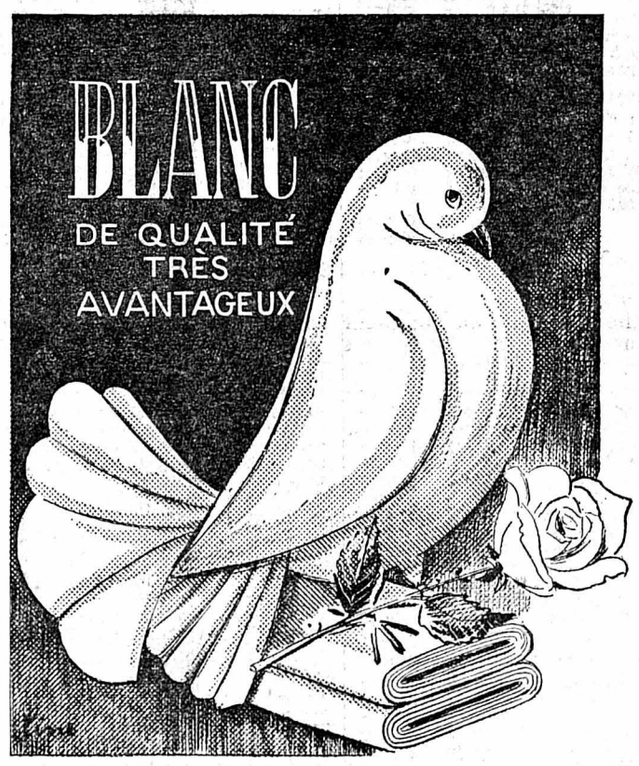

LINGES DE TOILETTE
à prix avantageux

LINGES NIDS D'ABEILLES, blancs, liteaux couleurs, franges sans apprêt 40×60 cm. **0.95** 40×80 cm. **1.35**

LINGES NIDS D'ABEILLES, bonne qualité, extra-souple, liteaux couleurs, avec franges 51×92 cm. **1.95**

LINGES NIDS D'ABEILLES, ourlés, garnis d'une bordure fantaisie, article recommandé 50×90 cm. **2.10**

LINGES ÉPONGE, fond blanc, bordure jacquard, belle qualité . . . . . 40×80 cm. **1.75**

LINGES ÉPONGE, fond blanc, avec rayures de couleurs . . . . . 40×80 cm. **2.25**

LINGES ÉPONGE, blanc, bordure jacquard de couleur, première qualité 48×90 cm. **2.75**

Des stocks importants
Marchandises de qualité et sélectionnées

RAYON DE BLANC
AUX Armourins
NEUCHÂTEL

Pour vos
LITERIES
Charles Borsay
Sablons 3 Tél 5 34 17

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE
Ami BIANCHI
2, rue Erhard-Borel
Serrières
Téléphone atelier 6 15 52
Bureau . . 5 49 52
Pour embellir
vos chalets
Bancs d'angle, tables, chaises, buffets de service rustiques Chambre à coucher en arole, garniture complète pour hall.
Exposition permanente

Toujours les meilleures qualités de VIANDES fraîches
Pour vos pique-nique
CHARCUTERIE renommée
JAMBON DE CAMPAGNE
SAUCISSON PUR PORC
BOUCHERIE - CHARCUTERIE DU TRÉSOR
LEUENBERGER
Tél. 5 21 20

Mercredi, 16 août 1950, de 20 h. à 22 h. 30

BATEAU PROMENADE

(ILLUMINÉ)

AVEC BAL ET MUSIQUE A BORD

réservé à nos coopérateurs et clients.

DÉPART : 20 h. Port de Neuchâtel.

PRIX DU BILLET : Fr. 1.50 pour nos coopérateurs, sur présentation de la carte de membre.

Fr. 2.— pour non-coopérateurs.

Les billets peuvent être retirés dans nos magasins de vente de Neuchâtel. En cas de mauvais temps, renvoi au mercredi 23 août. Prière de se renseigner dès 14h. au téléphone No 11.

MIGROS
Société coopérative

Pour vos
STORES
Charles Borsay
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

Les Filtres
photographiques sont indispensables pour obtenir tous les détails désirés sur vos copies.
PHOTO
ATTINGER
7, pl. Piaget-3, pl. Purry
NEUCHATEL
Renseignements gratuits.
Travaux de qualité.

AUTO-ÉCOLE
AUTO-ÉCOLE
R. KESSLER
Pratique — Théorie
Neuchâtel - Orangerie 4 - Tél. 5 44 42
Saint-Blaise - Garage Virchaux & Choux

Le spécialiste de la radio
Radio Mélody
L'Pomey-Flandres 2 Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique
STOPPAGE
en tous genres de tous vêtements et habits militaires couverture de laine, jersey tricot, tulle et filet
Mme LEIBUNDGUT
Temple-Neuf 22
(Place des Armourins) NEUCHATEL Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

L'ENTREPRISE
François PAGANI & fils
se recommande pour tous travaux de bâtiment, terrassement, maçonnerie, faïence, carrelage.
Ecluse 33 Tél. 5 48 02

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

... la marque „Sunkist" le garantit!

Les oranges „Sunkist" ont une saveur d'une plénitude que seule la „caresse du soleil" („sun kissed") est capable de créer. Ayant mûri dans des orangeries qu'inondent les chauds rayons du soleil californien, elles sont abondamment juteuses et d'un arome exquis. Servez-les comme jus, pour être consommées telles quelles ou autrement, dans des salades et des desserts, ou pour couronner le pique-nique!
Elles sont vite pressées ou divisées en tranches, elles sont faciles à servir. Les oranges d'été „Sunkist" n'ont pour ainsi dire pas de pépins. Et puis, chaque goutte de jus d'orange accentue le plaisir et la saveur!
Seules les meilleures oranges portent la marque „Sunkist". Une à une, elles sont contrôlées, lavées, soigneusement enveloppées et emballées. N'achetez que des oranges portant l'inscription „Sunkist" - la marque qui garantit l'origine et la qualité de haute classe!

Sunkist
Oranges de Californie

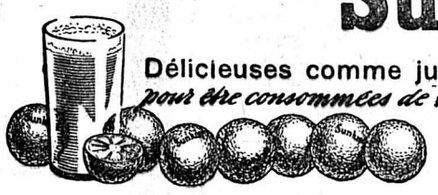

Délicieuses comme jus,
pour être consommées de toutes manières

Représentants généraux pour la vente en gros :
Louis Ditzler S. A., Bâle Tél. 061 / 5 48 48
S. A. pour le commerce des fruits, Bâle Tél. 061 / 2 79 66
W. Hold, Zurich Tél. 051 / 27 13 57

Fiancés, amateurs de meubles

Nous vous offrons :

Chambre à coucher	depuis Fr. 885.—
Salle à manger	depuis Fr. 780.—
Studios	depuis Fr. 630.—

Garantie de 20 ans sur facture. Paiement au comptant, en 12, 24 ou 36 mensualités. — Demandez renseignements et conditions à G. DELITROZ, case 1794, Lausanne-Ouest 7

Beau rôti de bœuf lardé
BOUCHERIE **R. MARGOT**

DIZERENS & DUPUIS
TOUTES CLOTURES
TÉL. 5 49 64 NEUCHATEL CH. MAILLEFER

Varices
Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.
Reber
Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7
Timbres S.E.N.J. 5 %

CAMERA
Films 8 mm., projecteur Kodak, colleuse, écran, le tout à vendre, en parfait état. S'adresser à Ferrier, avenue du 1er-Mars 6.

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

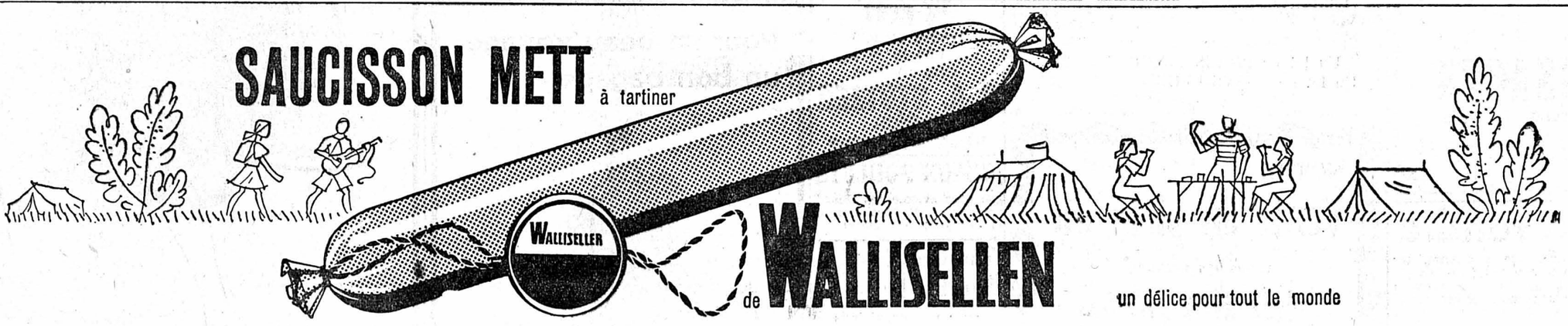

COUPS DE CISEAUX

Les spéculateurs

Nous avons déjà eu l'occasion de parler, à propos des conséquences économiques de la guerre de Corée, de la psychose de guerre qui a provoqué, aux Etats-Unis notamment, une ruée des acheteurs sur les denrées alimentaires et les articles de première nécessité, tandis qu'un peu partout les spéculateurs à la hausse manœuvraient. Etudiant ce problème sous l'angle français, le « Figaro » écrit :

Les gens qui, chez nous, sous prétexte de prudence, achètent l'or au plus cher et vident les épiceries, procèdent à une mobilisation de guerre et favorisent en quelque sorte son approche. Ce sont là des gestes dangereux et dont la guerre montrerait d'ailleurs la vanité.

Mais est-ce la crainte seule qui a engendré ces initiatives désordonnées? N'y a-t-il pas, chez quelques spéculateurs, l'espérance de voir renaître le régime de restrictions et le désir de le susciter ? N'entrevoient-ils pas déjà les profits que des stocks constitués à temps pourraient leur apporter dans une économie de nouveau dirigée ? Le « marché noir » rétabli dans ses affreux privilèges ne se trouve-t-il pas à l'horizon de leurs espoirs ?

La liberté que peu à peu la France a reconquise, les abondants échanges qui de nouveau animaient son commerce, l'air plus pur qu'elle respirait, enfin, témoignaient, de sa santé retrouvée. Cette résurrection est, on le sait, insupportable au communisme.

Il serait inadmissible qu'on favorisât cette destruction.

Quand on participe à une liberté, à un régime dont on tire des avantages sociaux et matériels, il faut savoir les mériter et les défendre. L'habileté, en ce moment, n'est pas de rechercher des spéculations plus ou moins adroites ou de discréditer l'avenir en mettant en doute l'équilibre financier de la France, l'habileté est dans le devoir. Il s'agit de maintenir cet équilibre et cette liberté.

Il y suffit d'un peu de maîtrise et de loyauté. La campagne de Corée ne doit pas être à distance une nouvelle école de profits et de spéculations : elle doit demeurer pour chacun de nous ce qu'elle est pour les Nations Unies, un acte de justice et la conquête d'une paix véritable.

Les Allemands sont inquiets

On parle beaucoup, ces temps-ci, du réarmement de l'Europe. A Londres, à Fontainebleau, les experts militaires du pacte de l'Atlantique tiennent conférence sur conférence. Mais si certains programmes constructifs sont sortis de ces délibérations, il est une question qui n'est toujours pas résolue : celle du réarmement — partout nécessaire — de l'Allemagne occidentale. Voici ce qu'en pense le correspondant de Berlin du «Journal de Genève»:

Les Allemands sont inquiets, c'est certain ; on le serait à moins. Tout ce qu'on nous raconte au sujet des merveilleuses possibilités militaires des Alliés à l'ouest de l'Elbe n'est pas plus vrai que des tartarinades de chasseurs. Mettons à part les Américains, qui ne demanderaient qu'à faire mieux, mais auxquels leurs alliés font sans cesse obstacle, jusqu'au jour où, à Washington, on se fâchera, ce qui ne saurait tarder.

Toutes les discussions au sujet de ces quelques milliers d'agents de police que réclame Bonn sont si ridicules que la colère vous prend. Au lieu de faire ce que le bon sens commande, ce qu'exige impérieusement la sécurité de tous, on se satisfait de certaines livraisons allemandes d'acier, d'installations radioélectriques et de camions. C'est grotesque et le résultat de ces lamentables tribulations intellectuelles est que le peuple allemand perd toujours plus l'estime qu'il pouvait encore éprouver pour ses vainqueurs, auxquels il souhaiterait unir son propre destin maintenant que les uns et les autres sont également menacés.

On console les Allemands en leur promettant de les faire participer au « boom » qui doit résulter d'un réarmement européen. C'est à la fois immoral et scandaleux. On leur dit aussi — il s'agirait d'une suggestion française — que l'on mettra sur leur territoire quelques divisions de plus (où les prendra-t-on et quand ?), mais qu'ils devront en assumer toutes les dépenses, celles-ci représentant leur contribution à la défense commune de l'Europe. Les Allemands qui déboursent déjà quatre milliards de marks par an pour les troupes d'occupation actuelles, se rebiffent, naturellement. Ils font valoir que ces quatre milliards n'assurent qu'une défense aléatoire et même pratiquement inexistante, étant donné les circonstances. C'est rigoureusement exact. Et ils ajoutent : si nous pouvions disposer de ces quatre milliards à notre guise, nous organiserions une défense de notre pays qui en serait réellement une. On peut les croire sur parole. Mais c'est précisément ce qu'on ne veut pas faire. On est incapable de se défendre soi-même (on n'en a même pas toujours la volonté) et on a la prétention d'empêcher les autres de se défendre. C'est entrebâiller la porte de l'invasion.

M. Spaak a choqué les Anglais

Après s'être nourris de préjugés contre Léopold III, les Anglais ont fini par comprendre que la crise belge tendait bien plus à renverser la monarchie qu'à faire abdiquer le souverain. Fâcheux exemple, n'est-il pas vrai, pour la monarchie britannique ?

C'est bien l'une des raisons pour lesquelles une partie de la presse anglaise a rendu, à l'occasion de la récente crise, un éclatant hommage à Léopold III, qui a voulu obéir à l'appel de son peuple et de la majorité, tandis que M. Spaak était sévèrement critiqué à Londres. C'est ce qu'affirme dans l'«Epoque» M. Raymond Lacoste :

Les Anglais — sportivement attachés au jeu parlementaire — sont choqués de voir Spaak et les socialistes refuser de s'incliner devant le vœu de la majorité. Mais ce n'est pas la première fois que les gauches recourent à la grève générale et à l'action directe si le jeu électoral leur est défavorable.

« Tablet » rappelle que l'on vit la même chose en Espagne après les élections de 1933 lorsque les gauches, battues, provoquèrent la révolte des Asturies. M. Bevan, ministre de Sa Majesté, ne rappelait-il pas, lui aussi, en s'en vantant niaisement que, il y a trente ans, les Trade Unions anglais vinrent au secours de la révolution communiste russe ? Les imbéciles avaient-ils seulement réfléchi que Lénine et la racaille bolchévique se dressaient contre le régime socialiste de Kerensky ?

« Tablet » est justement sévère pour M. Spaak qui jouissait d'une véritable réputation en Europe et qui en est arrivé à se compromettre avec les pires démagogues en s'associant aux révolutionnaires. L'hebdomadaire anglais n'hésite pas à écrire qu'il est déplorable de voir un homme de la réputation internationale de M. Spaak parader à la tête de la populace : « Voilà qui ne le qualifie guère pour la tâche qu'on lui avait confiée à Strasbourg Construire l'unité européenne ne peut être la tâche d'hommes qui sèment la discorde dans leur propre pays. »

On est convaincu en Autriche que l'U.R.S.S. n'est pas prête à faire la guerre

« L'Europe est-elle menacée ? » Telle est la question que partout l'on se pose sans pouvoir la résoudre tant que les chefs de l'empire dont dépendent la guerre et la paix gardent, quant à leurs intentions, un secret apparemment impénétrable. Tout ce qu'on peut tenter, en face de cet immense problème, c'est d'établir des approximations en faisant connaître des renseignements, des hypothèses... Dans ces limites, Georges Rigassi relève, dans la « Gazette de Lausanne », un avis digne d'intérêt :

Cet avis est d'autant plus digne d'attention qu'il émane d'un observateur qui se trouve à un poste où l'on peut apprendre beaucoup de choses sur les pays de l'est européen : il s'agit du correspondant de Vienne des « Basler Nachrichten ».

Chose curieuse, on est beaucoup moins inquiet à Vienne que dans les capitales de l'Europe occidentale. Contrairement à l'opinion généralement répandue, on y est convaincu que l'U.R.S.S. n'est en aucune façon prête à faire la guerre. Cette croyance est fondée sur la situation intérieure — politique et militaire — des satellites de la Russie en Europe orientale : cette situation serait telle que la Russie ne saurait compter sur eux dans le cas d'une conflagration européenne.

A Vienne, qui ne se trouve qu'à 60 kilomètres de la « zone de la terreur », écrit le correspondant du journal bâlois, les éternelles vagues d'épuration montrent combien fragile est la base sur laquelle repose le bolchévisme dans les pays de l'est ; et il énumère divers symptômes qui font penser que la Russie est très insuffisamment préparée à faire la guerre en Europe : l'armée bulgare placée sous commandement russe, transformation de l'armée tchèque selon le modèle soviétique, arrestations massives d'officiers hongrois, et aussi le fait que le Kominform, bien qu'il ne cesse depuis deux ans de menacer Tito, n'a jamais osé l'attaquer jusqu'à ce jour.

D'autre part, les Soviets sont en bien meilleure posture en Asie, pour des raisons stratégiques évidentes, et aussi pour des raisons d'ordre psychologique : en Asie une guerre contre les «Blancs» serait beaucoup plus populaire qu'une guerre contre l'Europe occidentale, à laquelle les satellites de l'est participeraient à contre-cœur.

En conséquence, on pense à Vienne que si le conflit coréen devait s'élargir en une guerre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, cette guerre se déroulerait plutôt en Asie. Les deux « colosses » s'abstiendraient d'étendre les hostilités à notre continent, car leurs sphères européennes, à l'un et à l'autre, sont également vulnérables : les Américains voulant épargner à leurs alliés européens les dévastations de la phase initiale de la guerre, et les Russes ayant lieu de craindre que la seconde phase de la guerre ne soit fatale à l'Europe orientale.

L'imprudence américaine

C'est une question pertinente que se pose M. Georges Blun dans le « Journal de Genève » :

Je me suis souvent demandé pourquoi les Russes entretenaient aux Etats-Unis un coûteux service de renseignements. L'Amérique est devenue, par définition, le pays des bavardages et des indiscrétions. Le secret y est inconnu et ce Pentagone que l'on nous représente comme la chose la plus formidable du monde paraît être une assemblée d'enfants de Marie.

Depuis le début de la guerre de Corée, on y révèle ses desseins et ses dispositions militaires avec une candeur telle qu'on en reste pantois. Les mouvements de troupes ou de flottes sont annoncés d'avance avec une précision sans pareille. Le nom des navires, le nombre et la classe des appareils, les numéros des divisions, la date de leur embarquement et celle de leur arrivée, sont indiqués au jour le jour et télégraphiés aux quatre coins du monde, de sorte que l'état-major nord-coréen sait très exactement combien il a de temps pour réaliser une opération avant que l'ennemi ne soit sur les lieux.

On a appris aussi exactement comment était composée la division de cavalerie transformée en panzers, ainsi que les fameux « Marines », dont on connaît l'heure de débarquement et la force numérique globale : 21,000 hommes. C'était déjà comme cela pendant la dernière guerre. Les Américains avaient des chaînes d'espions, mais du fait des indiscrétions et des imprudences commises, c'est également « à la chaîne » que ces pauvres bougres se faisaient arrêter. Si un général français, italien, allemand ou anglais se rendait coupable de la centième partie des indiscrétions du Pentagone, il serait immédiatement traduit devant un conseil de guerre.

Extrait de la Feuille officielle

Juin 23 : Modification de dénomination de la fondation « Hospice des vieillards du Locle », au Locle, en « La Résidence, maison de retraite, le Locle ». Le Conseil d'Etat a donné son approbation.

Juillet 31 : Sous la raison sociale Montres A. Roskopf et Co S. A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une société anonyme ayant pour but la fabrication, l'achat et la vente de montres Roskopf. Le capital social est de 50,000 fr., divisé en cinquante actions au porteur de 1000 fr. chacune. Administrateur unique : Maurice Dubois, à la Chaux-de-Fonds.

31 : Radiation de la raison sociale Otto Meyer, à la Chaux-de-Fonds, commerce de comestibles, épicerie fine, charcuterie, sous l'enseigne « Au Coq d'or », par suite de remise de commerce.

Juillet 7. Un sursis concordataire de concordat : mardi 26 septembre 1950, à quatre mois a été accordé à H.-M. Bandelier et Cie S. A., à Neuchâtel, articles techniques. Date de délibération sur le 14 h. 15, à l'hôtel de ville.

24. Clôture de la faillite de Pierre Henchoz, agriculteur, à Petit-Martel.

25. La maison J. Bischoff-Claude, à Noiraigue, menuiserie, fiches, ajoute à son genre de commerce la vente d'articles en matière plastique.

29. Ouverture de la faillite de Willy Girard, représentant, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 22 août 1950.

Août 5 : Suspension de liquidation de la succession répudiée de Sophie Buschi, de son vivant ménagère à Neuchâtel.

5 : L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a :

placé sous puissance paternelle de ses parents, les époux Hadorn-Rubin, à la Chaux-de-Fonds, Maurice-André Hadorn, et libéré André Tinguely, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur ;

désigné Louis-Charles Leuba, à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Nicole-Odette Leuba, au dit lieu ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Jean-Pierre Perrenoud, à Neuchâtel, et libéré Ali Robert, à la Sagne, de ses fonctions de tuteur.

AU CEP D'OR
VINS et LIQUEURS de toutes marques
Eaux minérales - Jus de pommes, etc.
W. Gaschen - Tél. 5 32 52, Moulins 11

Nouvelles économiques et financières

SUISSE

Les recettes des douanes

Pendant le mois de juillet, les recettes des douanes se sont élevées à 53,2 millions soit 10 millions de plus qu'en juillet 1949. Dans les sept premiers mois de l'année, les recettes ont atteint 303 millions, à savoir 34,7 millions de plus que durant la même période de l'année passée.

Les chiffres ci-dessus comprennent les recettes fiscales sur le tabac dont le produit est versé à l'A. V. S.

La situation de la Banque nationale

Selon la situation de la Banque nationale suisse arrêtée à la date du 7 août, les réserves monétaires accusent un léger fléchissement de 3 millions de francs environ. L'encaisse-or ramenée à 6,179 millions, marque une diminution de 20,8 millions compensée à concurrence de 18,0 millions par une augmentation des devises qui s'établissent à 326 millions.

L'ensemble des crédits consentis par la banque à l'économie est en légère progression, ainsi qu'il ressort de la hausse de 1,1 million des avances sur nantissement s'inscrivant à 23 millions et de l'accroissement de 0,4 million des effets sur la Suisse qui se chiffrent par 83 millions.

La circulation fiduciaire s'est contractée de 72.6 millions et s'établit à 4,210 millions. Du fait de ces rentrées de billets, les engagements à vue ont été accrus de 67,0 millions et passent à 2,270 millions.

Les comptes du canton de Berne

Le compte d'exploitation du canton de Berne pour 1949, sur 290,864,652 fr. de recettes brutes, accuse un excédent de recettes de 518,538 fr., ce qui donne un résultat plus favorable que les prévisions du budget de 8,582,955 fr.

Au 31 décembre 1949 le fonds capital de la fortune active s'est augmenté d'environ 93,000 fr. pour atteindre 297,109,051 fr. Le fonds d'administration accuse un excédent passif de 24,385,843 fr. Les réserves libres atteignent 6,150,186 fr., les réserves de directions 1,214,338 fr., les provisions avec affectation déterminées 38,040,995 fr. La dette-emprunt s'élevait au 31 décembre à 281,358,500 fr.

Aux recettes on trouve entre autres : impôts directs 112 millions ; taxe militaire 2,67 millions ; successions et donations 5,59 millions ; timbre et taxe sur les billets 5,44 millions ; Banque cantonale 25,68 millions ; caisse hypothécaire 23,52 millions.

Aux dépenses nettes on note entre autres : administration judiciaire 4,5 millions ; Eglise protestante 3,3 millions ; Eglise catholique 753,394 fr. ; Université 4,96 millions ; Ecoles moyennes 5,33 millions ; écoles primaires 15 millions ; assistance 12,6 millions ; construction 13,48 millions.

L'accord commercial Suisse-Argentine

Le texte de l'accord de commerce signé le 3 août entre l'Argentine et la Suisse a été publié. Il porte sur une valeur globale des échanges de 235,800,000 fr. suisses pour la période allant du 1er juillet 1950 au 30 juin 1951.

Ce traité prévoit que les deux pays s'engagent réciproquement à faciliter l'échange des produits figurant dans les listes annexes à l'accord.

La Suisse exportera des produits représentant une valeur de 120 millions de francs suisses. De son côté l'Argentine fournira à la Suisse pour 115,800,000 fr. suisses de marchandises diverses. Tous les paiements s'effectueront en francs suisses. Le texte de l'accord prévoit finalement le développement des relations commerciales, à l'avenir, entre les deux pays.

Le mouvement des chèques et virements postaux

Pendant le premier semestre de 1950, le mouvement total des chèques et virements postaux a été de 46,557 millions de francs contre 46,518 en 1949.

Les virements sans mouvements d'espèces ont été de 38,085 millions de francs.

A fin juin, il y avait en Suisse 217,989 titulaires de comptes de chèques.

Augmentation du nombre des faillites et concordats

Pendant le premier semestre de 1950, il y a eu en Suisse 482 faillites déclarées contre 447 pendant la même période de 1949, 184 faillites clôturées (147) et 139 concordats homologués (76).

Le degré d'occupation dans les industries

Si l'on prend 100 comme chiffre de base en 1938, voici le chiffre du degré d'occupation pendant le premier trimestre de 1950. Les chiffres entre parenthèses sont ceux du premier trimestre de 1949 :

Industrie du bâtiment 107 (107).
Industrie du coton 96 (98).
Industrie de la soie 118 (124).
Industrie de la broderie 105 (105).
Industrie métallurgique 133 (146).
Industrie horlogère 124 (134).
Industrie chimique 159 (172).
Industrie des denrées alimentaires 125 (125).

DANEMARK

Diminution des importations

Le ministre du commerce, M. Krag, a annoncé au parlement que le Danemark devrait réduire cette année ses importations de 280 millions de dollars afin d'équilibrer sa balance commerciale, dont le déficit atteint 350 millions.

Présentant le programme préparé à cet effet par le gouvernement, il a ajouté que les restrictions envisagées porteraient sur les fèves de cacao, les vins, les spiritueux, certains bois, les vêtements de confection, les textiles, les machines, les outils, les épices, le caoutchouc brut, le papier, la laine et le fil, et qu'elles seraient en vigueur durant une année et demie.

FINLANDE

Réintroduction du contrôle des prix

Le gouvernement finlandais a réintroduit jeudi le contrôle des prix d'un grand nombre de produits (denrées alimentaires, vêtements, etc.) et de machines, notamment des machines agricoles. Cette mesure lui a été dictée par la hausse très forte enregistrée ces derniers temps dans certains domaines. D'autres mesures seront prises le cas échéant pour prévenir une crise monétaire.

ETATS-UNIS

Augmentation de l'aide Marshall pour 1950-1951

Le Sénat américain a voté une augmentation de l'aide Marshall en faveur de l'Europe occidentale pour 1950-1951. Il s'agit d'une somme de 58,070,000 dollars.

LES REVUES

« ÉCONOMIE »

Périodique du Comptoir suisse, No 10

Après les numéros qu'il a consacrés à la vigne et au vin, à l'auberge à travers les siècles, au tourisme dans notre économie nationale, à la ferme, le Comptoir suisse nous présente une fort belle étude sur l'or.

Du sommaire, nous extrayons les articles suivants : Trésors d'orfèvrerie ancienne; Byzance, une matérialisation du rayonnement solaire : l'or ; L'orfèvrerie moderne; Le folklore de l'or; Les ruées vers l'or; L'extraction de l'or; L'étalon-or ; Tableau synoptique de la production mondiale de l'or ; L'or et la mode; L'or au service de la médecine; L'or et l'horlogerie; Souci de l'or ; L'attrait sain et malsain de l'or.

C'est dire que les aspects essentiels de ce thème plus actuel que jamais sont traités dans cet ouvrage auquel des personnalités qualifiées et des spécialistes ont prêté leur concours.

PORTALBAN

Hôtel de la Croix-Blanche

Dimanche 13 et lundi 14 août

Grande bénichon sur pont couvert

avec le brillant ensemble PHILIPPSON de Lausanne

Entrain fou - Gaîté - Bonne humeur

Cortège de la jeunesse à 14 h. 30

Menus spéciaux de bénichon

Bonne restauration - Vin de 1er choix

Se recommandent :
Famille PAPAUX, tenancier
et la jeunesse.

Groupement neuchâtelois et jurassien des opticiens

Les opticiens soussignés informent leur clientèle et le public en général que leurs magasins seront fermés, pour cause de vacances, aux dates suivantes :

Victor RABUS sous l'hôtel du Lac
du 13 au 22 août

DUVANELOPTIC rue du Seyon
du 13 au 22 août

Salon de coiffure

GOEBEL

fermé
du 14 au 21 août

Dépositaire

ayant locaux à 2 minutes de la gare de Neuchâtel prendrait marchandise en dépôt, et s'occuperait de l'exécution des commandes et de l'expédition. — Adresser offres écrites à Z. W. 927 au bureau de la Feuille d'avis.

La vitrerie Marc Schleppy

faubourg du Lac 8

sera fermée

du 12 au 21 août pour cause de vacances

Stock U.S.A.

annonce qu'il fermera du 14 au 21 août pour cause de vacances. — Toutefois l'on peut téléphoner au 5 57 50 de 19 h. à 20 h. B. Schupbach.

MARIAGE

Jeune dame désirant sortir de sa solitude cherche gentil monsieur pour sorties le dimanche en vue de mariage. Ecrire à J. C. V. poste restante 2 gare, Neuchâtel.

CAFÉ DU THÉATRE

Spécialités de hors-d'œuvre

MARIAGE

Demoiselle distinguée, dans la trentaine, physique agréable, fine, d'excellente éducation, cultivée, femme d'intérieur, sans dot (suite de circonstances de famille), en séjour à Neuchâtel, manquant de relations, désire connaître monsieur (40-45 ans), de bonne classe, de préférence ayant formation de hautes études ou employé supérieur. — Ecrire sous chiffres R. B. 970, case postale 6677, Neuchâtel.

Hôtel du Lac et Bellevue

NEUCHATEL

CONFORT MODERNE
Téléphone dans les chambres

A midi et le soir, un bon menu vous attend !

Restaurant agréable avec terrasse en plein air (un délice par les journées chaudes)

TRUITES DE RIVIÈRE - FONDUE
et autres spécialités du pays
sur commande

Se recommande :
W. BUSSLINGER, tél. (038) 5 17 68

BIJOUX

FABRICATION - RÉPARATION - VENTE
Bagues, brillants et pierres de couleur
Chevalières or - Colliers de perles culture
et imitation - Remontage de colliers

à l'atelier de bijouterie **L. MAUMARY** Treille 6 Place Purry
NEUCHATEL

VACANCES - SPORTS

Optique - Photo - Ciné

Rabus
Opticien diplomé sous l'Hôtel Du Lac
NEUCHATEL

PALACE

Un film français destiné à vous Mesdames!
Un film qui parle au cœur...

avec **PIERRE RENOIR**

Huguette DUFLOS
Alice FIELD
Gilbert GIL
Georges ROLLIN

Dans le cadre enchanteur du Midi

LA LOI DU PRINTEMPS

Musique de VINCENT SCOTTO

UN PUISSANT DRAME DE JALOUSIE AU SEIN D'UNE FAMILLE TRÈS UNIE, MAIS DONT LES ENFANTS, DE DEUX LITS DIFFÉRENTS, N'ARRIVENT PAS A S'ENTENDRE...

Les éléments gais et émouvants alternent dans un rythme des plus prenants

... L'AMOUR RÉPUDIE LA DISCORDE...

Samedi, dimanche, mercredi, matinées à 15 heures

Tél. 5 56 66

Pour vos
MEUBLES À RECOUVRIR
Charles Borsay
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

Le Salon de coiffure

François

Rue Saint-Maurice 2

sera fermé

du 14 au 21 août inclus

AVIS

Commerçant sérieux cherche 10,000 fr. pour développement d'affaire. Intérêt 7%. Discrétion. Faire offres sous chiffres P. 4600 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Passez un moment agréable
sur la terrasse de
BEAU-RIVAGE

Avis important

Nous rappelons à nos clients de publicité que, depuis le 1er août 1950, **les délais de réception des annonces sont les suivants :**

Pour les numéros du mardi au samedi :

grandes annonces (400 mm. et plus)	la veille	à 10 h.
petites annonces	la veille	à 11 h. 45

Pour le numéro du lundi :

grandes annonces (400 mm. et plus)	le vendredi	à 17 h.
petites annonces	le samedi	à 9 h.

Ces délais sont appliqués sans aucune exception et les ordres qui nous parviennent en retard sont renvoyés d'un jour.

Nous rappelons également que les heures d'ouverture de nos guichets sont les suivantes :

de 8 à 12 heures et de 14 à 17 h. 30

ADMINISTRATION DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Rüttihubel-Bad

Emmental Tél. (031) 7 23 12 Station Walkringen ou Worb

A proximité des forêts. Hôtel avec sa propre ferme. Prix de pension : Fr. 10.— à 12.—.
F. Schüpbach.

Restaurant Touring, Soleure

BELLE TERRASSE UNIQUE

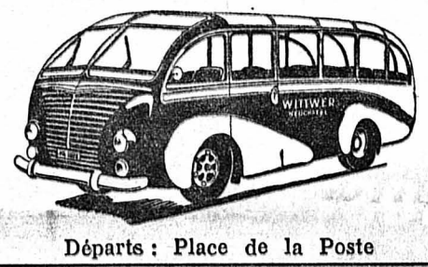

Départs : Place de la Poste

Vendredi 11 août **Fr. 5.—**	**Chalet Heimelig** La Chaux-de-Fonds Départ à 14 heures
Dimanche 13 août (un jour) **Fr. 28.50**	**Grimsel - Furka Susten** Départ à 5 heures
Dimanche 13 août **Fr. 9.—**	**SAIGNELÉGIER** (Marché-concours de chevaux) par la Chaux-de-Fonds, Tramelan - Bienne Départ à 7 heures
Dimanche 13 août **Fr. 8.50**	**Chasseron** Départ à 9 heures
Lundi 14 août **Fr. 7.—**	**SAUT-DU-DOUBS** Départ à 13 h. 30
Mardi 15 août **Fr. 23.50** avec chemin de fer	**Brienz - Rothorn** Départ à 7 heures
Mardi 15 août **Fr. 12.50**	**Tour de la Gruyère** Gruyères - Charmey Barrage de Rossens Départ à 8 heures
Mercredi 16 août **Fr. 7.50**	**Chasseral** Départ à 13 h. 30
Mercredi 16 août **Fr. 25.50**	**Grand - Saint - Bernard** Départ : 6 h. 15 Place de la Poste
Mercredi, jeudi 16 et 17 août et chaque mercredi et jeudi **Fr. 48.—** avec souper, logement et petit déjeuner	**Grimsel - Furka Susten** Deux jours au ralenti Départ à 8 heures Place de la Poste
Jeudi 17 août **Fr. 16.50**	**Lauterbrunnen et Grindelwald** Départ à 7 heures

Renseignements - Inscriptions :
LIBRAIRIE BERBERAT
sous l'hôtel du Lac - Tél. 5 28 40
F. WITTWER & Fils, Neuchâtel
Tél. 5 26 68

Les belles excursions Patthey accompagnées

Samedi 12 août
MAGNIFIQUE COURSE
GRINDELWALD - LA PETITE SCHEIDEGG
Départ : 6 h. 30
Jusqu'à Grindelwald Fr. 15.—
Jusqu'à la Petite-Scheidegg Fr. 23.—

Dimanche 13 août
LAC DES QUATRE-CANTONS - LUCERNE - WEGGIS - GERSAU
traversée du lac en ferry-boat
BECKENRIED, dîner
FUERIGEN, montée en funiculaire
Départ : 6 h. 45 Prix : Fr. 24.—
voyage, ferry boat et funiculaire

Renseignements et inscriptions avec programmes détaillés, chez Mme FALLET, magasin de cigares, Grand-Rue 1, et au
GARAGE PATTHEY & FILS
Manège 1 - Tél. 5 30 16 - Neuchâtel

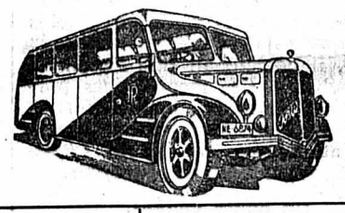

Vendredi 11 août **Fr. 10.50** (carte d'identité ou passeport)	**Pontarlier - Montbenoit - Morteau** Départ : 13 heures Place de la Poste
Vendredi 11 août **Fr. 6.—**	**La Grand-Vy** (Creux-du-Van) Départ : 13 h. 30 Place de la Poste
Samedi 12 août **Fr. 7.—**	**Saut-du-Doubs** Départ : 13 h. 30 Place de la Poste
Samedi 12 août **Fr. 7.—**	**Chasseral** Départ : 13 h. 30 Place de la Poste
Lundi et mardi 14 et 15 août **Fr. 75.—** tout compris	**Chamonix** Col de la Forclaz Col des Aravis Départ : 6 h. 15 Place de la Poste
Mercredi 16 août et chaque mercredi **Fr. 28.50**	**Grimsel, Furka, Susten** Départ : 5 h. Place de la Poste
Jeudi et vendredi 17 et 18 août **Fr. 90.—** tout compris	**Tessin - Iles Borromées** (Gothard-Simplon) Départ : 6 heures Place de la Poste
Du 16 au 19 août (4 jours) **Fr. 160.—** tout compris	**2me voyage au Tyrol** par les Grisons - l'Italie, l'Autriche - Fluela - Ofen - Parc national - Brenner - Arlberg
Lundi et mardi 21 et 22 août **Fr. 55.—** (avec souper, logement et petit déjeuner)	**Grimsel - Furka - Susten Brunig** Départ : 6 heures Place de la Poste

Demander nos programmes détaillés

Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER MARIN Tél. 7 55 21
ou Papeterie BICKEL & Cie Tél. 5 10 75

STUDIO Tél. 5 30 00

« Sentir, aimer, souffrir, se dévouer,
sera toujours le texte de la vie des femmes »

Le chef-d'œuvre de BALZAC

L'œuvre la plus populaire du grand romancier français

EUGÉNIE GRANDET

avec ALIDA VALLI, une belle héroïne, particulièrement touchante

Fille d'un ancien tonnelier de Saumur, sans scrupules, qui, par d'habiles spéculations, par l'usure, par l'avarice la plus ladre, a amassé une fortune considérable, Eugénie Grandet subit dans sa famille la plus cruelle tyrannie. Elle chercha l'oubli dans l'amour... Délaissée, le cœur brisé, elle s'efforça de racheter les fautes de son père...

UNE TROUBLANTE EXPRESSION DES PASSIONS HUMAINES

Distribué par SEFI, Lugano

Parlé français

Matinées à 15 h. : samedi, dimanche, mercredi - Matinées à prix réduits : samedi et mercredi

Un anniversaire original

L'Angleterre va fêter le centenaire du... chapeau melon

Une grave nouvelle nous arrive d'Angleterre: on va célébrer dans ce pays, au moyen d'une de ces « Semaines » qui sont à la mode sur les deux rives de la Manche, le centenaire du chapeau melon. L'histoire du chapeau melon a un peu moins d'importance pour le monde que la bataille de Waterloo, mais la naissance de ce couvre-chef qui fit naguère l'envie de beaucoup d'entre nous mérite tout de même d'être contée, écrit l'« Epoque ».

Il était une fois un grand seigneur anglais qui s'appelait William Coke. C'était le neveu d'un comte de Leicester qui, vers 1782, présenta au roi George III la déclaration d'indépendance des insurgés américains.

William Coke aimait la chasse et l'élégance. Dans les vastes propriétés sur lesquelles il se plaisait à courir le cerf, il entretenait une légion de gardes-chasse. Ces mercenaires portaient le chapeau haut-de-forme, comme tous les gens qui se respectaient au temps où le roi Louis-Philippe régnait sur les Français.

Un engin gênant

Mais le haut-de-forme est un engin gênant pour qui passe sa vie à courir les forêts. Ce cylindre luisant s'envolait quelquefois pour aller se poser dans les arbres ou sur les bois de quelque cerf ironique.

William Coke, sans doute pour faire des économies, eut l'idée vers 1840 de doter ses gardes-chasse d'un couvre-chef plus pratique et moins volage. Il réfléchit à la question et traça les plans d'une coiffure de forme ronde, pourvue d'ailes, et s'emboîtant bien sur la tête, depuis les tempes jusqu'à l'occiput.

C'est ainsi que, longuement mûri si l'on peut dire, le chapeau melon était né.

Mais il ne suffit pas que l'artiste conçoive une grande idée. Encore faut-il la mettre dans les faits.

William Coke recourut alors au talent d'un simple chapelier du village de Holkham.

Il s'appelait Bowler.

L'habile artisan exécuta le prototype du chef-d'œuvre qui avait hanté les nuits de William Coke, et il légua du moins en partie, son nom à la nouvelle coiffure.

Ayant ainsi entre les mains un modèle répondant à son rêve, William Coke s'adressa, pour la fabrication en série, à un commerçant mieux outillé que le modeste Bowler. Il [illegible] à la porte de Locke, qui exploite encore, dans Saint-James Street, la même boutique qu'il y a un siècle. Bientôt les gardes-chasse du grand seigneur promenèrent dans les forêts ce charmant chapeau rond de feutre noir que nous connaissons tous.

L'histoire continue

Mais l'histoire de ce célèbre couvre-chef ne se termine pas ici.

Dès que les invités de William Coke aperçurent, pendant les grandes chasses, le chapeau melon qui embellissait les gardes, ils furent pris d'un désir irrépressible de posséder le même ornement. Ils coururent chez Locke et exigèrent qu'on leur livrât des chapeaux melon. En quelques semaines, la coiffure nouvelle fit des ravages sur les champs de courses, dans les salons de la gentry, dans les réceptions de Buckingham, et enfin dans les cours et les capitales étrangères, dans les milieux d'affaires et les casinos, partout en un mot où il existe des humains qui ont quelque prétention à l'élégance.

A peine apparu sur la face rougeaude des gardes-chasse britanniques, le chapeau melon avait fait le tour du monde et couronné les crânes les plus distingués... des deux hémisphères.

Comme il avait été acclamé le jour où un Brummel londonien l'avait arboré pour la première fois aux courses de Derby, le « melon » prit bientôt le nom de Derby, qu'il partage aujourd'hui encore en Angleterre avec celui de Bowler.

A LA RECHERCHE DES CLICHÉS PERDUS

Photographies anciennes de Neuchâtel

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sur celle qui représente le fond du port on distingue, assez mal il est vrai, deux bateaux à vapeur amarrés, dont l'un paraît très allongé par l'ombre qu'il projette sur le mur du quai. Quels sont donc ces deux bateaux ? Très probablement le « Cygne », lancé en 1852, devenu depuis le « Jura », et le « Gaspard Escher », de 1858, rebaptisé l'« Helvétie » lorsque l'ancienne « Helvétie » est devenue l'« Yverdon ». Après bien des transformations, ils sont restés en service, le premier jusqu'en 1921, et le second jusqu'en 1924. Dans les années 1865 à 1870, c'étaient les seuls bateaux à vapeur transportant des voyageurs sur notre lac. Comme on peut l'apprendre par les articles de M. R.-O. Frick dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » de 1926, ils appartenaient à une compagnie fribourgeoise qui avait son siège à Estavayer. En 1870, une autre compagnie se fonda à Morat et lança le « Hallwyl », actuellement doyen de notre flotte.

Si cette photographie était plus ancienne de quelques années, nous aurions pu y chercher l'image, jusqu'ici introuvable, de plusieurs bateaux qui ont circulé sur notre lac au moment de la grande prospérité de la navigation à vapeur. De l'« Union » de 1826, et de l'« Industriel » de 1834, il existe plusieurs gravures, bien connues des amateurs et souvent reproduites. Mais quelques années plus tard les bateaux à vapeur avaient perdu l'intérêt de la nouveauté, et aucune gravure, aucun tableau, à notre connaissance, ne nous a conservé l'image du « Jura » (« Jura I ») lancé en 1854, qui nous quitta ensuite pour aller naviguer sur d'autres eaux, et qui repose maintenant sur le fond du lac de Constance, près de Kreuzlingen, où il a sombré en 1864 dans une collision qui a fait des victimes ; ni celle de la « Flèche », de 1856, qui est allée, en 1865, continuer sa carrière sur le Léman ; ni celles du « Mercure » et du « Jean-Jacques Rousseau », disparus de notre lac à la même époque. Les trois premiers étaient sans doute du même type que le « Cygne » et le « Gaspard Escher », ayant été construits, comme ceux-ci, par Escher Wyss ; mais le « Jean-Jacques Rousseau », qu'il ne faut pas confondre avec le bateau du même nom qui appartient à la société biennoise, devait être assez différent, au témoignage des contemporains (voir la « Feuille d'avis » du 29 mars 1856).

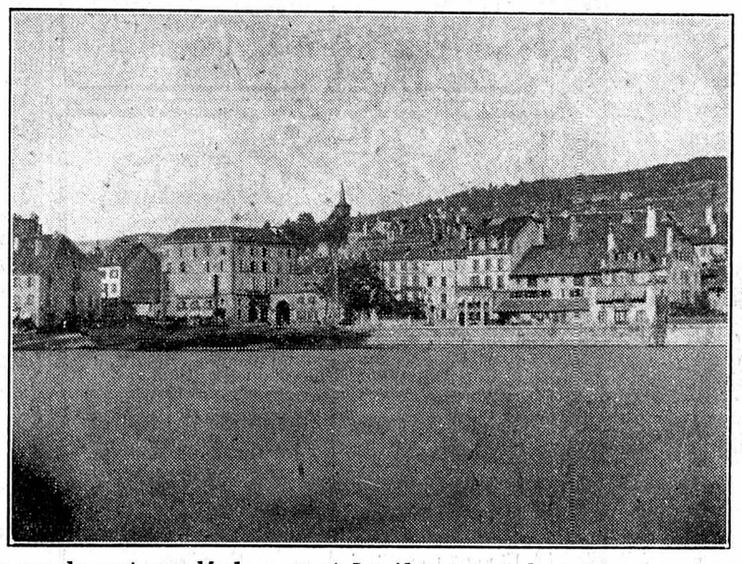

Une vue du port, appelé alors « port des Alpes », avec les bateaux de l'époque.
(Photographie appartenant à M. Sauser)

L'hôtel Bellevue tel qu'il se présentait alors : de ce côté du port aussi il y avait de grands peupliers.
(Photographie appartenant à M. Sauser)

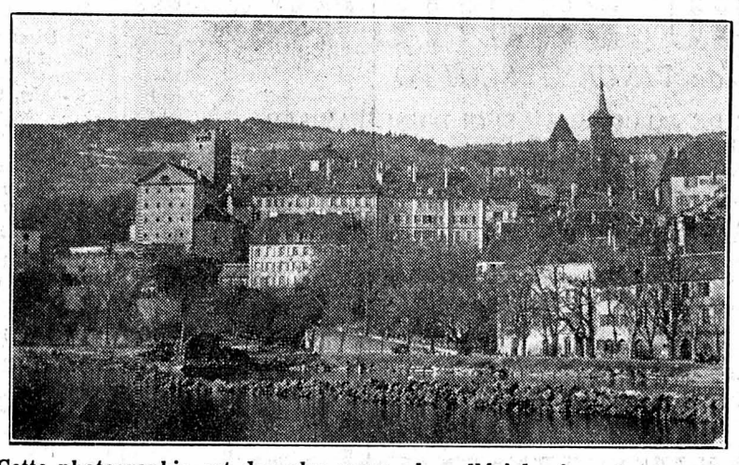

Cette photographie est des plus rares : la collégiale s'y présente avec une seule tour.
(Photographie appartenant à M. Sauser)

~~~

Telles qu'elles sont au surplus, ces vieilles photographies de la rive de notre lac pourront peut-être ajouter quelques précisions aux renseignements que nous fournissent les gravures et les tableaux exposés présentement au Musée des Beaux-Arts. Il est bien possible que d'autres aient été faites avant celles-ci, puisqu'il s'agit d'un art qui, nous l'avons dit, remonte à 1850. La nouvelle loi sur la protection des monuments et des sites prévoit la création d'archives photographiques. Il serait bon qu'on prît soin de rechercher, pour les placer dans ces archives, les documents photographiques anciens. On rassemblerait ainsi une utile collection, et on retrouverait peut-être, pour les sauver de la destruction qui les menace, de curieuses vues de nos paysages, et des clichés qui, remontant à l'enfance de l'art, ont à ce titre, en dehors de leur valeur documentaire, un intérêt en eux-mêmes.

Alfred LOMBARD.

Les méthodes actuelles du communisme

Boycotter la transmission de dépêches nuisibles à l'U.R.S.S.

Selon l'organe syndical tchécoslovaque « Prace », le personnel des postes et de la radio du monde entier sera sollicité de boycotter la transmission de dépêches nuisibles à l'Union soviétique et à ses satellites.

M. Jaroslaw Kolar, président de la section « poste » de l'Union internationale syndicale déclare dans l'édition de mardi du journal en question que la présente conférence de Prague réunissant les délégués du personnel postal, étudie les moyens propices à l'exécution de cet appel.

Le personnel des postes et de la radio exprimera son désir de paix en se refusant de transmettre, soit par téléphone, télégraphe ou radio, les rapports mensongers, criminels et calomniateurs formulés contre les représentants de la paix, à savoir l'Union soviétique et les démocraties populaires.

S'infiltrer dans les industries-clé des Etats-Unis

Le parti communiste américain cherche à se réfugier dans la clandestinité, a affirmé M. John Edgar Hoover, directeur du « Federal bureau of investigation » (sûreté américaine) dans une interview à la revue « U. S. News ».

Les communistes américains — au nombre de 55,000, suivant des informations officieuses — ne sont plus porteurs de cartes du parti, a précisé le directeur du « Federal bureau of investigations » et évitent de tenir des registres portant les noms des adhérents.

C'est dans les Etats de New-York, de Californie et de Michigan qu'ils sont les plus nombreux, et, précise encore M. Hoover, les domaines de l'industrie américaine où les communistes du pays cherchent le plus à s'infiltrer sont ceux du charbon, de l'acier et de l'automobile », « parce qu'en cas de crise, c'est là qu'ils peuvent causer le plus grand préjudice aux Etats-Unis ».

Vers la création d'un réseau de « correspondants populaires » en Allemagne occidentale

Le rédacteur en chef du « Neues « Deutschland », organe central du parti socialiste unifié, M. Rudolf Herrnstadt, a été chargé par le Politbureau du parti d'organiser un « réseau de correspondants populaires » en territoire fédéral et à Berlin-Ouest.

« Le mouvement des correspondants populaires » de la zone soviétique, créé il y a environ deux ans selon le modèle russe, comprend des « correspondants ouvriers » et des « correspondants populaires » chargés d'informer la direction du parti socialiste unifié des événements qui se produisent dans les entreprises, les administrations, etc., de leurs rayons.

Des vacances qui n'en sont pas

Des fonctionnaires du ministère de l'intérieur de l'Allemagne occidentale déclarent que les communistes cherchent à organiser en zone soviétique des colonies de vacances qui ne sont en réalité que des organisations de propagande politique.

L'offre a été faite à des pauvres mères de Bonn, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle, Münster, d'envoyer leurs enfants pendant plusieurs semaines dans des camps de vacances de la zone soviétique pour la modique somme de 14 marks. Jusqu'ici, fort peu de mères ont fait inscrire leurs enfants. Les fonctionnaires invitent les journaux à mettre le public en garde contre ces offres.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Studio : 20 h. 30. Eugénie Grandet.
Apollo : 20 h. 30. La mariée est folle.
Palace : 20 h. 30. La loi du printemps.
Théâtre : 20 h. 30. Mon ami Sainfoin.
Rex : 20 h. 30. Quartier chinois.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 3. Philippin, Lise-Hélène-Daisy, fille de Frédéric-François, ferblantier, à Neuchâtel, et d'Eliette-Daisy née Vuille. 4. Grosjean, Laurent-René, fils d'André-Auguste, receveur, à Neuchâtel, et de Jacqueline-Susanne-Georgette née Breguet. 5. Keller, Martine, fille de Jean-Charles, librairie, à Peseux, et de Madeleine-Louise née Colomb. 6. Seiler, Christian-Jacques, fils de Fritz-Jakob, employé de bureau, à Hauterive, et d'Hélène-Sofia née Schmid.

PROMESSES DE MARIAGE : 7. Le Gall, François-René, mécanicien, à Peseux, et Rothen, Lilas-Henriette, à Neuchâtel; Guenot, Philippe-Antoine, employé de bureau, et Rezzonico, Louisette-Julia, tous deux à Neuchâtel. 8. Jeanneret, Georges-Emile, employé de bureau, à Dhanran, Saudi (Arabie) et Viglino, Andrée-Antoinette, à Neuchâtel ; Borel, Bernard, et Kessler, Georgette-Alice, tous deux à Couvet.

MARIAGES CÉLÉBRÉS : 4. Burri, Walter, chauffeur, à la Chaux-de-Fonds, et Zahner, Simone, à Neuchâtel. 5. Loda, Jean-Baptiste, maçon, à Neuchâtel, et Sottas, Georgette, à Gumefens (Fribourg); Kohler, Robert-Victor, mécanicien-dentiste, et Kaeser, Maria, tous deux à Neuchâtel ; Berchier, Jules-André, ouvrier de manœuvre C.F.F., et Contessi, Erica-Giovanna-Francesca, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel ; Süss, Olivier-Virgile, carreleur, et Challandes, Suzanne-Emilie, tous deux à Neuchâtel ; Wasem, Georges-Jean, facturiste, et L'Eplattenier, Odette-Mélina, tous deux à Neuchâtel. 8. Strebel, Arthur-Anton, mécanicien, et Weninger née Wipfli, Lina, de nationalité autrichienne, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : Lehnherr née Näpflin, Elsa, née en 1913, commerçante, à Marin-Epagnier, épouse de Lehnherr, Friedrich. 4. Niederhauser née Matthey, Elisabeth, née en 1906, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Niederhauser, Jean-Alfred. 5. Pierrehumbert née Jeanmonod, Marie-Cécile, née en 1866, gouvernante, à Neuchâtel, veuve de Pierrehumbert, Alfred-Louis ; Mosset, Eugène-Henri, né en 1887, menuisier, à Cernier, veuf d'Elise née Amez-Droz ; Ebner née Jeanneret, Marie-Louise, née en 1897, épouse de Karl Ebner, consul de Belgique à Porto Alegre (Brésil).

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

DES FAITS RÉJOUISSANTS

Notre approvisionnement en électricité est assuré pour ces prochaines années

Le rapport de gestion de l'Union des centrales suisses d'électricité sur l'exercice 1949 constate que, malgré le déficit extraordinaire des précipitations en raison duquel le débit des rivières resta toute l'année en dessous de la moyenne pluriannuelle, les entreprises électriques ont pu remplir pleinement leurs engagements contractuels de fourniture d'énergie électrique depuis le printemps 1949. Aucune restriction officielle de la consommation d'énergie n'a été nécessaire au cours de l'hiver 1949-1950, ce qui est dû en premier lieu à l'augmentation de la production thermique d'énergie, à l'importation d'énergie et à l'apport des nouvelles usines hydroélectriques mises en service au cours de l'année. Grâce à l'étroite collaboration entre les centrales, il a été possible de tirer quasi entièrement parti de l'énergie disponible.

La production totale d'énergie et la consommation indigène totale sont en léger recul par rapport à l'année précédente. La consommation totale dans le pays au cours de l'année hydrographique 1948-1949 (1er octobre 1948 au 30 septembre 1949), qui s'est élevée à 9410 millions de kwh, est de 628 millions de kWh inférieure à celle de l'année précédente. Cependant, elle est toujours encore *supérieure de près de 70 % à celle d'avant-guerre.* Malgré la longue période de restriction qui fut encore inévitable pendant l'hivers 1948-1949, la consommation a sensiblement augmenté tant dans les ménages, l'artisanat et l'agriculture que dans l'industrie générale. Le modeste recul de la consommation indigène, qui est une suite des moindres fournitures aux chaudières électriques ainsi que de la diminution de la consommation d'énergie pour les grosses applications thermiques dans l'industrie, est dû en premier lieu au bilan déficitaire du débit des rivières. En outre, la concurrence des combustibles solides et liquides, qu'on peut obtenir en quantité illimitée, se fait de nouveau ressentir dans les applications thermiques.

Un équilibre qui se maintiendra

Un équlibre entre l'offre et la demande s'est établi aujourd'hui dans le domaine de l'économie électrique. Cet équilibre est capable de se maintenir même par des conditions extrêmement défavorables, comme cela s'est confirmé au cours de l'hiver très sec 1949-1950. Les efforts tenaces des entreprises d'électricité pour tenir suffisamment d'énergie à la disposition de leur clientèle commencent donc à porter des fruits.

Ce résultat a été atteint non seulement grâce à la collaboration étroite des entreprises, mais aussi en mettant en œuvre à temps différents moyens: accélération de l'aménagement des forces hydrauliques, perfectionnement de la technique des échanges d'énergie, augmentation de la production thermique et enfin conclusion de contrats d'importation adéquats. Par ailleurs, la consommation d'énergie électrique augmente moins rapidement que pendant et immédiatement après la guerre.

Les usines achevées en 1949 ont une capacité de production moyenne de 178 millions de kWh en hiver et de 418 millions de kWh en été. Fin 1949, les usines suivantes étaient en construction: Lavey, Aletsch, Meiringen II, Salenfe-Miéville, Montcherand (agrandissement), Handeck II, adduction du Totensee au lac de Grimsel, Ritom (adduction de la Garegna), Rüchlig (agrandissement), Barberine (adduction du Triège), Calancasca, Neuhausen, Wildegg-Brougg, Maggia-Verbano(Marmorera, ainsi que le barrage de Cleuson. La capacité de production annuelle moyenne de ces usines s'élève à 1776 millions de kWh dont 754 millions de kWh en hiver. Par la construction de ces nouvelles usines, le contenu des bassins d'accumulation augmentera de 392 millions de kWh.

De nombreux projets s'acheminent vers leur réalisation. La construction est assurée pour les usines de Cavergno et de Peccia dans le val Maggia, pour les usines d'Oberaar-Grimsel, du Simplon, de Birsfelden, de Rheinau et de Letten (transformation), et qui disposeront ensemble, une fois achevées (en 1955) d'une production annuelle moyenne de 1260 millions de kWh dont 843 millions de kWh en hiver. Elles augmenteront de 372 millions de kWh la capacité d'accumulation disponible. L'extension des grandes lignes de transport et des installations régionales de distribution marche de pair avec l'aménagement des forces hydrauliques.

Notre approvisionnement est assuré

L'avancement de la mise en valeur de nos forces hydrauliques, tel qu'il se dessine aujourd'hui, permet de conclure que notre approvisionnement en électricité est parfaitement assuré, au moins pour ces prochaines années. En tout cas, les consommateurs peuvent continuer à électrifier leurs installations sans appréhension, pour se rendre indépendants autant que possible du ravitaillement en combustibles étrangers. L'expérience de deux guerres mondiales a montré que ce ravitaillement n'est pas assuré dans tous les cas.

La construction d'usines nouvelles et l'extension des réseaux au cours de ces dernières années ont nécessité des investissements de capitaux considérables. Les sommes investies seulement dans les centrales et les autres installations des entreprises électriques livrant l'énergie à des tiers ont passé, au cours de la dernière décade, de 2,1 milliards de francs en 1938 à 3,2 milliards de francs en 1948, ce qui représente une augmentation de 50 % au moins. Les usines édifiées depuis lors ou actuellement en construction représentent une valeur d'environ 1 milliard de francs. Au terme de cette période de construction, en tenant compte des installations de transport et de distribution qu'entraîneront ces usines nouvelles, le capital investi aura atteint environ 5 milliards de francs, soit deux fois et demi le montant du capital investi fin 1938.

CHRONIQUE VINICOLE

Une école professionnelle du vin

A Waedenswil vient de se fonder une école professionnelle du vin pour la Suisse allemande. Cette nouvelle institution est rattachée à l'école professionnelle pour l'utilisation des fruits et toutes deux portent désormais le nom d'« Ecole suisse pour les fruits et le vin ». Elle a pour mission l'instruction professionnelle concernant la production et l'utilisation du vin et du jus de raisin.

LETTRE DE BALE

Un bazar de bienfaisance qui a connu le succès

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Peu avant le début des vacances, les Bâlois ont pendant trois jours consécutifs visité par milliers le bazar, installé sur la place de la cathédrale. Richement doté, il mettait vraiment dans l'embarras du choix entre l'objet utile et l'objet de luxe, mais comme il y en avait pour tous les goûts, les étalages se sont vidés en un clin d'œil. Disons d'emblée que l'action, entreprise en faveur du sanatorium bâlois à Davos, de la ligue antituberculeuse de notre ville et de l'asile des sourds-muets a obtenu un succès inattendu et des plus réjouissants. Publié ces jours-ci, le décompte nous apprend que le bazar a produit la somme mirobolante de 600,000 francs ! Quant aux dépenses, n'en parlons pas puisqu'elles se sont élevées tout juste à 17,000 francs ! Vivement impressionné par le résultat magnifique, le comité n'a pas manqué de souligner qu'on le doit en tout premier lieu au travail inlassable et désintéressé de 400 collaboratrices qui, toujours souriantes malgré la chaleur parfois accablante ont eu gain de cause auprès du visiteur. Mais le comité n'oublie pas non plus d'adresser aussi ses sincères remerciements aux artistes et musiciens qui, sans se faire prier, ont prêté leur concours, puis aux autorités civiles et ecclésiastiques qui, conscientes du but visé, ont fait preuve de compréhension et de bienveillance. Mais il exprime aussi sa gratitude à la population bâloise qui une fois de plus s'est rappelée ce qu'elle doit à la tradition séculaire : consentir librement des sacrifices quand il s'agit de soutenir de manière efficace les institutions, ayant pour tâche de secourir les personnes, frappées par la maladie ou l'infortune.

Si, d'avance, on pouvait être certain que l'industrie, le commerce et les instituts bancaires appuyeraient l'œuvre, on n'eût cependant osé croire que leurs versements s'élèveraient à 300,000 francs. En outre, et ce fait mérite d'être signalé, les usines de produits chimiques et pharmaceutiques ont constitué un fonds spécial qui permettra aû sanatorium bâlois de subvenir aux frais médicaux. Les hommes placés à la tête de l'industrie chimique se rendent ainsi parfaitement compte que la lutte contre la tuberculose ne peut obtenir des résultats efficaces et durables que si l'on met à la disposition de ceux qui s'y dévouent des sommes importantes. Le succès que l'action a rencontré dans tous les milieux sera salué avec une grande satisfaction par les malades et les sourds-muets. Pour ceux qui les soignent, le résultat magnifique sera un stimulant à continuer leur tâche, parfois ingrate il est vrai, mais combien réconfortante.

Pour terminer, disons que le montant de 600,000 francs sera réparti comme suit : 440,000 francs au sanatorium bâlois à Davos, 80,000 francs à la ligue antituberculeuse et 80,000 francs à l'asile des sourds-muets.

Les recherches atomiques en U.R.S.S.

Le professeur Jacques Nicole, du Collège de France, a fait une conférence à la maison de la culture soviétique à Berlin-est, dans le cadre de la campagne pour la prohibition de la bombe atomique.

Il a dit que, sur la foi de renseignements reçus par lui de Moscou, il pouvait assurer que les Russes avaient réussi dans leur tentative de détourner le cours de deux fleuves en faisant sauter un massif rocheux au moyen d'explosif atomique, et qu'ils étaient parvenus, en outre, à provoquer des pluies dans des régions désertiques en utilisant la radioactivité de certains éléments.

Il a ajouté que des savants soviétiques avaient mis au point une chimie des hautes températures et pu, de ce fait, produire artificiellement des corps que l'on ne trouvait jusqu'ici que dans l'écorce terrestre. Il a enfin annoncé que les laboratoires soviétiques seraient bientôt en mesure de contrôler les cheminements de la pensée humaine au moyen des rayons radioactifs.

Une organisation américaine contre le réarmement de l'Allemagne

NEW-YORK, 10 (Reuter). — La « Société d'action contre une troisième guerre mondiale » vient d'adresser au secrétariat général des Nations Unies un mémoire pour attirer son attention sur les efforts faits actuellement pour réarmer l'Allemagne.

Elle y assure que la restauration de la puissance militaire allemande accentuerait encore la crise internationale et déchaînerait presque immédiatement une nouvelle guerre mondiale. Elle engage en conséquence le secrétaire général de l'O.N.U. à saisir le Conseil de sécurité de cette grave question.

Elle relève d'autre part que la tension entre l'Allemagne occidentale et l'Allemagne orientale ne fait que croître depuis qu'il est question de rendre au Reich sa puissance militaire et, qu'en rivalisant d'efforts dans ce dessein, les puissances d'occupation porteront inévitablement cette tension à son paroxysme.

Cette société est une organisation américaine à caractère privé, mais dont l'influence est notoire. Elle est représentée auprès des Nations Unies.

Un « acte patriotique » des communistes malais qui mettent 900 camarades au chômage

SINGAPOUR, 10 (Reuter). — Le parti communiste malais a diffusé des tracts annonçant qu'il endosse la responsabilité de l'incendie de la fabrique de caoutchouc « Aik Hoe », à Singapour, le 27 juillet.

Ces tracts affirment que de « braves camarades du corps de protection du travail » ont commis « un acte patriotique » en mettant le feu à l'usine. Cet incendie a provoqué pour environ un million de livres sterling de dégâts et a réduit 900 ouvriers au chômage, dont un certain nombre sont sans abri.
~~~

LES SPORTS

FOOTBALL

La composition du F.-C. Cantonal pour la prochaine saison

On sait enfin comment se présentera la première équipe du F. C. Cantonal pour 1950-1951, équipe qui défendra les couleurs neuchâteloises en ligue nationale A. Notre club local a dû déplorer les départs de Buchoux, Monnard (tous deux à la Tour), Gauthey (à la Chaux-de-Fonds) et Oberer (à Chiasso). Les effectifs des « bleu » se présentent donc comme suit pour la saison 1950-1951 :

Gardiens : Luy, Parlier (ex-Montreux).

Arrières : Gyger, Steffen, Bachelin (de retour de Lausanne).

Demis : Erni, Ebner, Muller, Jucker et Bachasse (Servette).

Avants : Facchinetti, les frères Monti (ex-Fribourg et Young Boys), Mella, Sassi, Unternaehrer, Friedrich (ex-Bienne-Boujean), Mandry (ex-Servette).

Les transferts à l'Etoile de la Chaux-de-Fonds

Les dirigeants stelliens ont enregistré les départs de leur gardien Zäch, qui retourne à Saint-Gall, de Maspoli, qui a signé au F.-C. la Chaux-de-Fonds, et de Flunser, qui s'en va travailler à Zurich et qui a été sollicité par le Grasshoppers-club.

Outre Leschot et Brönimann déjà connus, les Stelliens pourront compter sur Maro, un gardien de but tunisien, sur Sommer, un bon joueur de Saint-Imier, et sur Righetti II du F.-C. Granges. D'autres transferts semblent encore devoir aboutir.

Tournoi du F.-C. Portalban

(c) Dimanche, le F.-C. Portalban a organisé au stade du lac un grand tournoi qui groupait plusieurs équipes de la Broye vaudoise et fribourgeoise.

Les rencontres sont extrêmement rapides et spectaculaires, suivies par un nombreux public qui ne ménage pas ses applaudissements. Les équipes qui participaient au tournoi sont les suivantes : Estavayer I, Colombier I, Cugy I. Montagny I, groupe de 3me ligue.

Le second groupe de quatrième ligue comprend : Chevroux, Cudrefin, Gletterens, Vallon, Portalban II et Jura-Mill.

En fin de journée, le classement s'établit comme suit : Estavaver I se classe premier suivi par Montagny, Colombier, Cugy, dans le groupe de 4me ligue.

C'est Cudrefin qui détient le challenge de 4me ligue. Estavayer gagne le challenge de la Terre fribourgeoise pour une année.

BASKET-BALL

Au tournoi de l'U.C.J.G. à Colombier

Un tournoi de basket-ball a été organisé dimanche à Colombier, sur la place des sports des Perreuses.

Les parties débutèrent dès 13 h. 30 et donnèrent les résultats suivants :

Le Locle - Saint-Blaise 11-12 ; Colombier - Boudry 16-4 ; Saint-Blaise - Colombier 14-6 ; le Locle - Boudry 14-14 ; Colombier - le Locle 10-6 ; Saint-Blaise - Boudry 6-8.

Après un match de barrage entre Saint-Blaise et Colombier qui donna ce dernier vainqueur par 21-5, le classement se présentait comme suit :

1. Boudry 6 p. ; 2. Saint-Blaise 4 p. ; 3. Boudry 3 p. ; 4. le Locle 1 p.

LA VIE NATIONALE

Les Genevois ont acclamé les rescapés du Tour de France

Croci-Torti victime d'un accident

Un de nos correspondants de Genève nous téléphone :

Des milliers de Genevois ont acclamé hier à 18 heures, les rescapés du Tour de France, Kubler en tête.

Les coureurs installés dans des voitures découvertes, parcoururent les rues de la ville tandis que partout fusaient des ovations. Ils se rendirent ensuite dans un restaurant où un repas leur fut offert. Le conseiller d'Etat Duboule et le maire de Genève y participaient.

A l'issue du repas, Kubler, Zbinden, Aeschlimann, Croci-Torti et Weilenmann se sont rendus au vélédrome de Plan-les-Ouates où une course-poursuite franco-suisse était organisée, l'équipe française ayant Bobet à sa tête.

Un grave accident

Mais à peine la course avait-elle commencé qu'un accident vint rendre impossible sa continuation. Comme Kubler s'apprêtait à prendre le relais de Croci-Torti, ce dernier ne put éviter un soigneur qui s'était engagé sur la piste. La chute était fatale.

Le coureur a été blessé au visage : il a le nez cassé et la lèvre supérieure fendue, tandis que l'imprudent soigneur souffre d'une fracture du crâne.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital.

La liberté de l'information et de la presse au Conseil économique et social

GENEVE, 10. — Lors de l'examen du rapport de la sous-commission de la liberté de l'information et de la presse, le Conseil économique et social a adopté une résolution ayant trait au brouillage des émissions radiophoniques.

Le Conseil recommande à l'assemblée générale d'inviter tous les Etats membres à ne pas porter ainsi atteinte aux droits de leurs peuples à la liberté d'information.

Dans une autre résolution, le Conseil économique et social, considérant que la liberté de l'information et de presse est un des droits essentiels de l'homme dont l'exercice doit être favorisé et garanti en toutes circonstances, recommande à tous les Etats membres, qui se trouveraient dans des situations exceptionnelles de ne prendre des dispositions limitant la liberté de l'information et de la presse que dans les circonstances les plus particulières et dans la mesure où elles seraient strictement exigées par la situation.

Un enfant se noie à Morges. — MORGES, 10. Le petit Jean Bosshard, de Berne, six ans, en vacances chez sa tante à Morges, s'est noyé en jouant au bord du lac. Quand on s'aperçut de la disparition du petit et qu'on retrouva son corps, il était trop tard pour le ramener à la vie.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	9 août	10 août
Banque nationale	725.— d	720.— d
Crédit fonc. neuchât.	680.— d	675.— d
La Neuchâteloise, as g.	860.— d	860.— d
Câbles élec. Cortaillod	5300.—	5275.— o
Ed. Dubied & Cie	800.— d	795.— d
Ciment Portland	1650.— d	1675.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S.A	330.— d	330.— d
Etablissem. Perrenoud	510.— d	500.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.—	102.50 d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.25 d	101.25 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	105.25	105.— d
Ville Neuchât 3½ 1937	102 — d	102.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Tram Neuch. 3½ 1946	102.— d	102 — d
Klaus 3¾% 1931	101.— d	101.— d
Suchard 3¾% 1941	100.25 d	100.25 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		9 août	10 août
3% C.F.F. diff.	1903	104.55%	104.85%
3% C.F.F	1938	105.10%d	104.50%
3½% Emp. féd.	1941	102.75%	102.75%
3¼% Emp féd.	1946	107.50%	107.40%
ACTIONS			
Union banques suisses		849.—	847.—
Crédit suisse		775.—	777.—
Société banque suisse		765.—	767.—
Motor-Colombus S. A.		518.—	518.—
Aluminium Neuhausen		1960.—	1977.—
Nestlé		1364.—	1367.—
Sulzer		1640.— o	1645.—
Sodec		52.—	53.—
Royal Dutch		205.—	208.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 10 août 1950

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.12	1.15
Dollars	4.32	4.35
Livres sterling	10.60	10.70
Francs belges	8.55	8.65
Florins hollandais	106.—	107.—
Lires italiennes	—.66	—.69
Allemagne	78.—	80.—

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

COURS DES CHANGES

du 10 août 1950

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.23¼	1.24½
New-York officiel	4.33¾	4.34¾
Bruxelles	8.61	8.62½
Lisbonne	14.90	15.20
Stockholm	84.32 ½	84.72 ½
Prague	8.72 ½	8.77 ½
Amsterdam	114.82 ½	115.32 ½
Oslo	61.07	61.37

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, réveille-matin. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, Ethel Smith à l'orgue de cinéma. 12.30, La belle au bois dormant, de Tchaïkowsky. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Un Américain à Paris, de Gershwin. 13.10, chansons de Paris. 13.25, Valse brillante de Louiguy. 13.30, La bonne chanson, de Gabriel Fauré, par Charles Panzéra. 13.50, Habanera, de Louis Aubert. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, Guy et Monique Fallot jouent pour vous. 18 h., les cinq minutes de la solidarité. 18.05, Promenade du Val-de-Ruz. 18.25, Saisons fleuries, jeu lyrique de L. Pantillon et P. Humbert. 18.35, à la découverte du monde. 18.50, les cinq minutes du tourisme. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, cocktail international. 20 h., Le monde perdu. 20.30, une opérette de Léo Fall : La divorcée. 20.55, une émission nouvelle : Le poids du silence. 21.35, Concerto en sol majeur de Mozart, par Denise Soriano, violoniste et l'Orchestre du studio, direction : Francesco Mander. 22 h., Quatuor, de Claude Debussy, par le Nuovo quartetto italiano. 22.25, une page de Debussy. 22.30, inform. 22.35, les Nations Unies vous parlent... 22.40, Jazz...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., œuvres inachevées de Mozart, complétées par A. Stalder. 12 h., musique légère pour piano. 12.30, inform. 12.40, airs d'opéras. 14 h., pour Madame. 16.30, musique espagnole ancienne et contemporaine. 17.30, Sans famille. 18.20, entretien militaire. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20 h., Traumland, opérette de Künnecke. 21.50, musique espagnole pour piano. 22.05, les Quatuors à cordes de Schubert. 22.15, Ständchen, de Schubert.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 10 août 1950

Pommes de terre	le kilo	0.30	0.35
Haricots	»	0.70	0.90
Carottes	»	—.—	—.50
Carottes	le paquet	—.—	0.30
Poireaux verts	le kilo	—.—	—.70
Laitues	»	0.70	0.80
Choux blancs	»	—.—	0.50
Choux-fleurs	»	—.80	1.20
Ail	»	—.—	2.—
Oignons	le paquet	—.—	—.20
Oignons	le kilo	—.60	—.70
Concombres	la pièce	0.70	1.—
Radis	la botte	—.—	—.30
Pommes	le kilo	—.50	—.90
Poires	»	—.70	1.10
Prunes	»	—.40	—.60
Noix	»	—.—	2.10
Melon	»	1.10	1.20
Abricots	»	1.20	1.30
Pêches	»	1.—	1.05
Raisin	»	1.40	1.60
Oeufs	la douz	3.50	3.60
Beurre	le kilo	—.—	9.77
Beurre de cuisine	»	—.—	9.34
Fromage gras	»	—.—	5.25
Fromage demi-gras	»	—.—	3.98
Fromage maigre	»	—.—	3.03
Miel	»	—.—	7.50
Viande de bœuf	»	5.40	6.50
Vache	»	4.—	5.40
Veau	»	4.40	8.—
Mouton	»	4.—	8.—
Cheval	»	3.—	7.—
Porc	»	6.40	7.40
Lard fumé	»	5.60	7.60
Lard non fumé	»	5.50	6.40

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les forces américaines cherchent à prendre de flanc les Nordistes massés sur la rivière Naktong

Le port de Fusan n'est plus directement menacé, mais le risque d'un encerclement subsiste

TOKIO, 10. — Ayant réussi à faire disparaître pour le moment la menace directe contre Fusan, les forces des Nations Unies, qui poursuivent leur offensive devant Chinju, se dirigent désormais non plus sur cette ville, mais vers le nord. Elles cherchent apparemment à opérer un mouvement de flanc contre les forces ennemies massées au confluent des rivières Nam et Naktong, qui font passer des renforts de plus en plus importants sur la tête de pont à l'est du Naktong, car, si la menace directe contre Fusan a disparu, celle de l'encerclement de ce port a augmenté.

Le déroulement de l'offensive contre Chinju

Dans la journée de jeudi, l'offensive devant Chinju s'est déroulée de la façon suivante: Sur la route du nord qui relie directement Masan à Chinju, le 37me groupe de combat avait atteint jeudi matin Chungchonni, au pied de montagnes hautes de 500 mètres et barrant l'avance sur Chinju. Tandis que l'ennemi attaquait ce groupe sur le flanc droit, celui-ci contre-attaquait, poussant jusqu'à la rivière Nam. L'offensive de ce 37me groupe est énergique et l'ennemi ne pouvant reculer sur des positions préparées, bat purement et simplement en retraite, abandonnant un important matériel. Dans le même secteur, l'avance sur les deux autres routes plus au sud est plus lente. Les «marines» ont atteint le village de Pongamni sur la route transversale reliant la route côtière à la route directe Masan-Chinju. Il semble que là aussi, l'offensive prend la direction nord-nord-ouest, vers la rivière Nam.

Ainsi, l'offensive que l'ennemi se trouvant devant Chinju avait préparée contre Fusan, ayant été déjouée, et le secteur de Chinju apparaissant pour le moment neutralisé, on se demande si l'offensive américaine ne va pas maintenant laisser Chinju de côté et chercher, en traversant la rivière Nam, à exercer une pression sur le flanc droit de la quatrième division ennemie qui, avec son importante tête de pont au sud du Naktong, menace de plus en plus d'encercler Fusan.

Le communiqué américain annonce d'importants succès

TOKIO, 10 (A.F.P.). — Le communiqué de la 8me armée américaine en Corée publié à 11 h. 45 (G.M.T.) annonce :

1. Sur la tête de pont de Nosokdong, au sud de Waegwan, les Américains ont « anéanti » l'ennemi, faisant 300 morts et 220 prisonniers.

2. La 5me division des « Marines » en avançant sur la route côtière au sud-est de Chinju a atteint Kosong, ce qui représente une avance de 20 kilomètres.

La situation s'améliore

Q. G. MAC ARTHUR, EN COREE, 10 (Reuter). — Bien que les forces des Nations Unies soient encore pressées dans le sud-est de la Corée, les Alliés ont l'impression que l'avance nordiste commence à être enrayée. Les officiers supérieurs américains ont l'impression que l'ennemi profite de la pause actuelle pour préparer une attaque sur tout le front en demi-cercle. Les observateurs militaires qui, il y a quelques semaines encore, parlaient d'un retrait éventuel sur une ligne plus courte, près de Fusan, ont maintenant la certitude que la ligne du Naktong et la ville stratégique importante de Taegu pourront être tenues jusqu'au moment où une grande offensive pourra être déclenchée.

Les forces nordistes ont subi cette semaine, au cours de leurs assauts du nord et du Naktong, de cuisants échecs. Les troupes américaines ne sont qu'à 5 km. de Chingju, elles ont coupé et encerclé une unité nordiste de l'effectif d'un bataillon.

Tirs de barrage nordistes... sur leurs propres troupes pour les empêcher de reculer

La 1re division des forces de la République coréenne a réussi à repousser l'ennemi à l'ouest de la rivière en face de Pyongdong en dépit d'un tir de barrage dirigé par l'ennemi sur l'arrière de ses propres troupes afin de les empêcher de reculer.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

M. Malik décide... de ne rien décider !

alors que tous les délégués insistent pour que le président invite le représentant de la Corée du sud à participer aux travaux du Conseil

LAKE-SUCCESS, 11 (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité s'est ouvert à 19 h. 35 (G.M.T.), sous la présidence de M. Jacob Malik, délégué de l'U.R.S.S., qui annonce que les échanges de vues qui viennent d'avoir lieu en privé n'ont pas abouti à un changement des positions des parties.

M. Warren Austin, délégué des Etats-Unis, soutient que le président se doit de prendre une décision pour inviter le représentant de la Corée du sud à assister aux débats.

M. Austin fait alors, « pour éclairer le président », l'historique de la question coréenne.

M. Malik à la charge

Après la traduction du discours de M. Austin, le président constate qu'il n'y a plus d'orateurs inscrits. Il suggère que le Conseil aborde immédiatement la question qui lui paraît la plus urgente, c'est-à-dire la protestation du gouvernement nord-coréen contre « les bombardements inhumains par l'aviation américaine de la population civile de Corée ». Il rappelle qu'une résolution a été déposée à ce sujet par l'Union soviétique, demandant que le Conseil de sécurité fasse cesser ces bombardements.

Il ne veut pas prendre la décision que tous les délégués demandent !

Le délégué américain demande alors que le président prenne d'abord une décision sur l'invitation faite aux représentants de la Corée du sud de s'asseoir à la table du Conseil.

M. Malik répète que son attitude demeure inchangée en la matière, que le président n'est pas en mesure de prendre la décision que réclament de lui avec insistance les délégués des Etats-Unis et du « Kuomintang ».

Sir Gladwyn Jebb, délégué de la Grande-Bretagne, insiste à son tour pour que le président prenne une décision, car il faut, dit-il, régler d'une manière ou d'une autre cette question préliminaire de l'invitation qui a provoqué une impasse, avant de passer au point suivant dans les débats.

M. Malik maintient qu'il n'a pas pris de décision et que, par conséquent, on ne peut rien contester.

M. Austin maintient qu'il y a eu décision de la part du président « par action et en paroles », que cette décision a été contestée et que cette constatation doit être soumise à un vote.

M. Malik rappelle le délégué américain à l'ordre

M. Malik maintient sa position : il n'a pas pris et ne peut pas prendre de décision. Il rappelle le délégué des Etats-Unis à l'ordre pour « tenter de se substituer au président dans la direction des débats. »

M. Alberto Alvarez, délégué de Cuba, proteste contre « les tactiques dilatoires » du président et il réclame que les décisions qui s'imposent soient prises immédiatement. Ses paroles sont saluées par les applaudissements du public que le président Malik rappelle à l'ordre.

Aucun orateur ne demandant ensuite la parole, le président propose l'ajournement des débats jusqu'à vendredi à 19 heures (G.M.T.). Cette proposition est acceptée et la séance est levée.

L'ISSUE D'UNE GRAVE CRISE QUI A FAILLI DÉGÉNÉRER EN GUERRE CIVILE

Le Sénat belge vote à son tour la loi de délégation des pouvoirs au prince Baudouin

Le gouvernement est prêt à démissionner

BRUXELLES, 10 (A.F.P.). — Le Sénat a voté la loi de délégation des pouvoirs royaux au prince Baudouin par 121 voix contre 22 (parti social-chrétien) et 23 abstentions (communistes et parti social-chrétien).

Une séance sans histoire

BRUXELLES, 10 (A.F.P.). — C'est en conclusion d'une séance assez terne que le Sénat a adopté cet après-midi le projet de délégation des pouvoirs royaux au prince Baudouin.

Le premier ministre, M. Duvieusart, s'est borné à faire une courte déclaration, rendant hommage au roi pour son geste de pacification et soulignant que les recours à la violence doivent être définitivement exclus de la vie politique belge.

Après lui, les orateurs mandatés par les trois partis sont venus déclarer qu'ils voteraient la loi, tandis qu'un catholique indépendant, le baron Dorlodot, reprochait au parti social-chrétien de n'avoir pas été en mesure de maintenir le roi sur le trône.

De nombreux sociaux-chrétiens, fidèles partisans du roi, ont ensuite déclaré qu'ils s'abstiendraient ou voteraient contre la loi de délégation des pouvoirs, voulant ainsi montrer qu'ils refusaient de s'incliner devant un « coup de force des gauches ».

Ces votes négatifs ou ces abstentions présentent surtout une valeur symbolique.

Le cabinet Duvieusart présentera demain sa démission au prince royal

BRUXELLES, 10 (A.F.P.). — C'est samedi matin que le gouvernement de M. Duvieusart présenterait sa démission au prince royal, apprend-on dans les milieux politiques.

Selon les mêmes milieux, le futur premier ministre serait le sénateur social-chrétien Joseph Pholion et cinq ou six ministres titulaires du gouvernement actuel ne feraient plus partie du prochain ministère. On cite les noms de MM. Duvieusart, de Vleeschauer, Eyskens, Orban et Wigny, respectivement premier ministre et ministres de l'intérieur, des affaires économiques, de l'agriculture et des colonies.

Doit-on s'attendre à une « réaction flamande » ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est avec la certitude du retour royal qu'il a déposé, en mars dernier, un « oui » retentissant dans l'urne. Et voici que cet espoir est déçu ! Voici que le roi — dans quelles tragiques circonstances — voici que le roi s'efface ! Certes, le prince héritier est très estimé dans l'ensemble du pays. Il est capable de cristalliser autour de son nom la totalité du peuple belge. Il est apte à faire vraiment l'union entre Flamands et Wallons. L'espoir de la nation et le gage que la Belgique vivra résident dans sa prise légale du pouvoir. Et le pays tâchera d'oublier cette page peu glorieuse de son histoire !

~~~

Ces masses mi-rurales, mi-ouvrières des Flandres seront-elles galvanisées par un chef qui surgirait brusquement ? C'est le point d'interrogation qui se pose aujourd'hui dans la politique belge. Nous ne croyons pas que cela puisse être le cas : une manifestation royaliste de « masse » prévue pour dimanche dernier s'est bornée à des cris poussés par quelques centaines de jeunes gens et à quelques horions échangés avec des contre-manifestants aux environs de la gare du Nord.

Nous ne croyons pas que dans un proche avenir un « coup de force » flamand soit à craindre en faveur de l'ex-roi. Plus tard, ce mouvement n'aurait plus qu'une valeur symbolique qui serait même de nature à lui nuire. Les esprits se calment tous les jours davantage. Les exaltés sauront faire taire, les uns leur sentiment légitime, les autres le bruit d'une « victoire » assez équivoque. La loi transmettant les pouvoirs au prince royal — qui sera votée malgré les avis très partagés — mettra le point final à cette surexcitation momentanée. La Belgique, grâce à sa pondération innée, fera face à l'avenir courageusement.

~~~

Un fait est indéniable. C'est la crise intérieure du parti social-chrétien. Là, les Flamands ont beau jeu. Là, ils peuvent faire la vie dure aux ministres qui, selon eux, sous la pression de la Wallonie ont conseillé au roi l'attitude de renoncement qu'il a prise. Mais les vieilles querelles de langue qu'on espérait éteintes risquent de se ranimer et cela ne présage rien de bon.

Dans les congrès nationaux et régionaux de ce parti, les divergences se font jour. Ce n'est plus la belle ambiance qu'on voyait lors de la campagne : « le roi revient ! » Des ministres, des responsables doivent expliquer pourquoi le premier point du programme électoral n'a pas été résolu. Ou plutôt, comment il a été résolu ! Le premier ministre actuel devra certainement passer la main lorsque le prince Baudouin prendra ses nouvelles fonctions. Des « intrigues » se trament déjà dans les coulisses. Là encore, les Flamands pourront prendre leur revanche en exigeant que le chef du futur gouvernement soit un des leurs. On parle beaucoup de M. Segers, ministre des communications, comme « dauphin ». On prononce aussi le nom de M. van Zeeland. Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ! Le parti social-crétien n'a pas précisément « bonne mine » devant ses électeurs. M. Duvieusart pourrait bien être proprement « étranglé » par les siens. Et, si une nouvelle dissolution des Chambres se révélait indispensable, adieu, alors, la majorité absolue !

Quant au spectre du fédéralisme wallon ou flamand, la question n'est pas encore mûre... si jamais elle arrive à maturité. C'est une sorte de serpent de mer qui revient de temps en temps sur l'eau. N'en déplaise à certains, la « république » n'est pas encore sur le point d'être proclamée en Belgique ! Du reste, pour une « fédération », n'est-il pas indispensable d'être au moins deux ?

Charles-A. PORRET.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le poste de douane de Friedrichshafen a découvert ces jours derniers un plan de contrebande qui devait porter sur quelque 100 millions de cigarettes américaines en provenance de Suisse. On annonce l'arrivée à Berlin-ouest de fonctionnaires du parti libéral démocrate qui se sont enfuis de zone soviétique.

En ITALIE, le personnel des hôtels de Novare a proclamé la grève illimitée dans toute la province pour protester contre le non-aboutissement des pourparlers sur leur contrat collectif de travail.

La grève des employés de la compagnie du gaz, qui consiste à couper la distribution de 10 h. 30 à 14 h. 30 chaque jour, dure bientôt depuis deux semaines à Rome.

Un quatrième mouvement socialiste vient d'être constitué. Il se propose de grouper tous les éléments dissidents des autres partis socialistes.

En BELGIQUE, la grève des dockers du port d'Anvers en est à son douzième jour.

En BULGARIE, le gouvernement a remis une note à la Turquie dans laquelle il fait part du désir de 250,000 citoyens bulgares d'origine turque d'émigrer en Turquie. La Bulgarie serait d'accord de leur délivrer des visas, mais la Turquie ferait la sourde oreille.

Le discours de M. Schuman à Strasbourg

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Liaison entre les gouvernements politiques et le pouvoir économique

Après avoir rappelé les rôles différents du pouvoir économique et du pouvoir politique, M. Schuman souligne que le comité des ministres se tiendra en liaison permanente avec l'autorité pour lui faire prendre en considération, à tout moment, les nécessités de la politique générale.

M. Schuman énumère ensuite les organismes consultatifs sauvegardant les intérêts vitaux des entreprises comme des travailleurs qui assisteront l'autorité dans l'élaboration de ses plans et dans leur exécution.

Enfin, le ministre indique qu'une haute juridiction internationale et indépendante statuera en dernier ressort sur tous les recours formés à l'encontre des décisions de l'autorité.

En terminant, M. Schuman souligne l'importance de la contribution à la paix que serait une telle réorganisation rationnelle des deux industries clés.

Vous vous associerez à une entreprise concrète, constructive, durable. Vous donnerez à vos populations anxieuses, dont je ne voudrais pas voir accroître démesurément les armes, l'assurance qu'il y a, à côté de vos légitimes soucis de sécurité, l'espoir et la volonté de vivre et de travailler dans la paix et pour la paix.

M. Churchill pour une armée européenne

Si l'on en croit le correspondant particulier d' « United Press » à Strasbourg, M. Winston Churchill proposera à l'Assemblée européenne la formation d'une armée européenne. La résolution sera présentée au nom de la fraction conservatrice de la délégation britannique à l'Assemblée. On s'attend à un appui substantiel de cette motion de la part des délégués d'autres pays représentés à Strasbourg.

Bien que la question de la défense européenne soit formellement exclue des discussions de l'Assemblée, ce problème a été pratiquement soulevé par la plupart des orateurs qui ont pris la parole jusqu'ici à l'Assemblée. Un certain nombre de délégués ont, en effet, déjà souligné vigoureusement la nécessité de sauvegarder la civilisation et la liberté européennes.

L'AMÉRIQUE RENONCE AUX VAINES DISCUSSIONS

M. Truman est opposé à une conférence des « trois grands »

C'est aux Nations Unies, dit-il, d'assurer la paix du monde

WASHINGTON, 10 (Reuter). — Le président Truman s'est prononcé jeudi contre la convocation d'une conférence entre les chefs de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne pour résoudre la crise internationale.

L'O.N.U. a été créée pour examiner les problèmes mondiaux

WASHINGTON, 10 (Reuter). — Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le président Truman a été interrogé sur la suggestion faite par le secrétaire général des Nations Unies de convoquer une conférence entre les représentants de l'Est et de l'Ouest pour régler les problèmes mondiaux en particulier celui de la guerre coréenne. Le président a répondu qu'il approuve tout ce qui peut contribuer à la paix du monde, il n'est cependant pas nécessaire de poser une telle question parce qu'il ne peut pas y avoir de conférence semblable.

Les Nations Unies, a-t-il déclaré, ont été créées pour résoudre des problèmes mondiaux. Les questions soulevées doivent être examinées au sein des Nations Unies.

Optimisme au sujet de la Corée

M. Truman a ensuite déclaré qu'il partage l'optimisme des chefs militaires américains en ce qui concerne l'issue favorable de la guerre de Corée. Les délégations américaine et britannique au Conseil de sécurité font un travail excellent pour répondre à l'obstruction russe.

Le président en arriva à parler des critiques que soulevèrent la récente visite du général Mac Arthur à Formose. Il a dit que l'accord est complet entre le général et lui et qu'il est très satisfait de l'activité du général.

Au CANADA, on annonce l'arrivée de 123 réfugiés baltes.

AVIS TARDIFS

Les pommes Grafenstein sont maintenant excellentes

En vente dans les bons magasins primeurs E. J.

LA VIE NATIONALE

EN MARGE DU CONFLIT CORÉEN

Notre politique de neutralité justifiée par les faits

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dès que les vainqueurs de 1945 se mirent en peine d'appliquer les magnifiques principes énoncés dans la charte de l'Atlantique et offrirent au monde, sous le nom d'Organisation des Nations Unies, une réédition de la malchanceuse S.D.N. — que l'on espérait revue et corrigée — les gens habiles chez nous à prendre le vent s'employèrent aussitôt à créer un mouvement d'opinion pour une adhésion immédiate et inconditionnelle de la Suisse.

A les entendre, notre pays ne pouvait ni ne devait rester à l'écart. Sa « mission » lui commandait d'apporter sans plus tarder sa pierre au nouveau temple de la solidarité humaine.

Les plus ardents à prêcher la collaboration internationale dans le cadre de l'O.N.U. étaient alors les communistes. L'U.R.S.S. avait souscrit à la charte de l'Atlantique, cela suffisait donc, à leurs yeux, pour sanctifier l'entreprise et faire peser le soupçon de complot contre l'humanité sur qui refuserait de s'asseoir à la même table que les délégués du Kremlin. Ces mêmes communistes insistent beaucoup moins aujourd'hui, et pour cause.

Mais, à côté de l'extrême-gauche, et même complètement en dehors de son influence, certains esprits réclamaient de nos autorités un geste, une attitude positive, un acte de foi dans l'avènement de la paix; en un mot ils demandaient que le gouvernement fît les démarches nécessaires pour que la Suisse fût admise parmi les Nations Unies.

Or le Conseil fédéral, suivant en cela l'avis du chef du département politique, estimait qu'une démarche de cette nature était prématurée aussi longtemps que la Suisse ne pourrait obtenir la garantie d'un statut particulier, tenant compte de sa traditionnelle politique de neutralité.

A quoi, les champions de la collaboration internationale et de la sécurité collective répondaient que notre adhésion à l'O.N.U. ne mettrait pas en cause notre neutralité, en ce sens qu'elle ne nous obligerait pas à prendre parti dans un conflit armé. Et de quelles raisons étayaient-ils cette affirmation ?

Pour décréter des sanctions, pour ordonner une expédition militaire contre un Etat récalcitrant, disaient-ils, le Conseil de sécurité doit se fonder sur l'avis unanime des cinq membres permanents, soit des cinq grandes puissances. Or, l'accord de ces cinq puissances suffira toujours à écarter un risque de guerre, car personne n'osera s'opposer à leurs forces réunies. A défaut de cette unanimité, l'O.N.U. ne peut intervenir et si un conflit éclate tout de même, c'est alors que les principes mêmes de la Charte sont répudiés; ils ne lient plus aucun des membres; la Suisse peut alors reprendre sa liberté d'action et proclamer sa neutralité.

Ces arguments ne manquaient pas de faire impression. Mais le malheur, en politique, c'est que la stricte logique permet souvent de tout prévoir, sauf précisément ce qui arrive.

Et les événements de Corée sont là pour nous montrer qu'un peuple peut fort bien attaquer son voisin, déclencher une guerre préparée de longue date, alerter de la sorte le Conseil de sécurité, l'amener à prendre des sanctions et à lever l'étendard des Nations Unies, sans que la fameuse unanimité des cinq grands exigée par la Charte soit réalisée en fait. En une telle occurrence, si la Suisse avait adhéré à l'O.N.U., elle serait bel et bien sollicitée de prendre parti, de se mêler à ces querelles des puissances dont elle a eu, pour son bien et pour l'intérêt de la paix en général, la sagesse de se tenir à l'écart. C'est dire que notre neutralité aurait été mise en cause ; nous en avons aujourd'hui la preuve par les faits. M. Petitpierre l'avait d'ailleurs reconnu — alors même qu'il était impossible de prévoir tel ou tel cas — lorsque, répondant en avril 1946 à une interpellation parlementaire, il déclarait :

La nouvelle organisation n'est pas fondée sur un état de paix ; elle n'a pas pour seul but de conserver, de maintenir un état de paix qui n'est pas encore réalisé. Mais dès ses débuts, elle a été chargée de la mission périlleuse de le créer, c'est-à-dire de donner une solution aux problèmes difficiles que posent les relations entre Alliés. A côté de la politique internationale général de l'O.N.U. dont la fin est le maintien ou l'établissement de la paix, il y a les politiques particulières de chaque Etat, les intérêts nationaux que chacune de ces politiques recouvre et qui, étant souvent opposés, contiennent les germes de conflits possibles.

Ces considérations suffisaient — les Chambres et l'immense majorité du peuple suisse l'ont compris d'ailleurs — à dicter la réserve et la prudence à nos dirigeants. Elles apparaissent aujourd'hui dans toute leur pertinence à la lumière de la triste réalité.

Toutefois si la Suisse ne participe pas aux travaux d'un organisme condamné aux stériles discussions aussi longtemps que ne seront pas réglés les différends qui opposent non point les vainqueurs aux vaincus, mais les vainqueurs entre eux, cela ne l'empêche point de contribuer aux entreprises de reconstruction économique, dont les résultats, pour rester modestes, sont plus utiles que les grandes déclarations de principe à la cause encore fragile de la paix.

G. P.

Le prix de la publicité

Le chroniqueur financier de la « Tribune de Genève » consacre un de ses articles à la lettre d'un lecteur qui se plaint du prix « exagéré » de la publicité dans ce journal.

Dans sa réponse, le chroniqueur, M. F. B., montre qu'au contraire le prix de la publicité, rapporté à mille exemplaires de tirage, est au contraire très modeste et que les frais de distribution à domicile d'un imprimé sont, à eux seuls, beaucoup plus élevés. Les calculs de M. F. B., tout à fait exacts, sont basés sur le tirage élevé de notre confrère genevois. Mais la Suisse, on le sait, est le pays des petits journaux. Un tirage de plus de 10,000 exemplaires est déjà relativement élevé. Il existe beaucoup de journaux d'un tirage de quelques milliers d'exemplaires qui ont un rôle utile à jouer. Ils sont le reflet de nos diversités, de notre structure fédéraliste. Dans ces journaux, les frais fixes de rédaction, de composition, d'amortissement des machines, etc., se répartissent sur un moins grand nombre d'exemplaires. Il est donc normal que sur la base de mille numéros, le prix de la publicité de ces journaux soit un peu plus élevé que celui des gros tirages. Cela ne signifie pas pour autant que leurs tarifs soient surfaits et, pour ces journaux moyens également, la démonstration du chroniqueur genevois reste valable.

L'importance du budget de rédaction d'un journal explique pourquoi les organisations professionnelles de presse luttent contre les feuilles exclusivement composées d'annonces. Et ceci nous ramène à la conclusion de M. F. B. qu'il convient de citer :

Je pense qu'il est important pour la presse suisse (comme pour toutes les presses) que nos journaux soient assurés de ressources financières honnêtement gagnées qui leur permettent non seulement d'offrir à leurs lecteurs une grande variété de nouvelles exactes et objectives, mais aussi et surtout de préserver leur indépendance. Une presse probe (quelles que soient les opinions qu'elle défend) est un bien précieux pour un pays. Et cette probité ne peut être maintenue que si les journaux peuvent vivre par leurs propres moyens et par les moyens qui leur sont propres, c'est-à-dire par la publicité.

Un touriste bâlois fait une chute mortelle dans le massif des Mischabel

Un grave accident de montagne s'est produit mardi dans le massif des Mischabel au Stecknadelhorn. Un groupe de 17 touristes bâlois appartenant à la section du Club alpin bâlois, répartis en cinq cordées de trois hommes accompagnés de deux guides, gravissaient l'arête menant du Hohberg à l'Ulrichhorn. Soudain l'un des alpinistes, M. Mineri-Pfeiffer, de Bâle, magasinier, né en 1894, fit une chute de huit mètres ; la corde cassa et le malheureux fut précipité dans le vide d'une hauteur de 150 à 200 mètres. La présence d'esprit du guide permit d'empêcher fort heureusement un plus grave accident.

Une équipe de cinq guides de Randa a cherché le corps mercredi dans des conditions excessivement difficiles et, l'a ramené dans la vallée. Il a été conduit hier matin à Bâle.

Baisse du prix du beurre de cuisine

La « Butyra » communique que pour stimuler la consommation de beurre, on se propose de mettre en vente, jusqu'à nouvel ordre, une qualité spéciale de beurre dit « beurre de cuisine », dont le prix sera inférieur de 1 fr. 40 le kilo au beurre de table. Ce beurre de cuisine de premier choix sera vendu par le commerce de détail en paquets de 1 kg., 500 gr. ou 250 gr. et coûtera donc 8 fr. 50, 4 fr. 25 ou 2 fr. 15 le paquet.

On nous informe, d'autre part, qu'il n'est pas possible d'envisager pour le moment une baisse du prix du beurre de table et du beurre fondu, du fait que les bénéfices réalisés sur le beurre importé continuent à être mis à contribution pour réduire le prix du lait de consommation ; d'autre part, la « Butyra » doit couvrir les frais plus élevés de la fabrication du beurre indigène résultant de la suppression, dès le 1er mai, du subside fédéral de deux centimes sur le prix du lait versé jusqu'alors par la Confédération.

Un serpent de mer qui n'est qu'un crocodile d'eau douce !

Les riverains, entre Paudex et Lutry, recherchent, dans les eaux du Léman, un crocodile du Missouri. En effet, ainsi que l'annnonçait hier matin notre confrère « La Neuvelle Revue de Lausanne », M. Wohlers, qui est pêcheur à Paudex et qui adore les animaux, avait fait récemment l'acquisition de quatre crocodiles, dont un alligator au Missouri, qu'il avait acheté à un importateur tessinois. L'animal mesure plus d'un mètre et possède toutes ses dents. Quant à ses trois compagnons, ils sont morts.

L'autre jour, le fils de M. Wohlers voulut faire prendre un bain dans le lac à l'animal et, pour ce faire, il le sortit de son bassin. Dès qu'il se sentit libre, l'alligator fila entre deux eux, mais, effrayé par les baigneurs, il s'enfonça dans la vase. Dès lors, on ne le revit plus.

On suppose que la bête recherchera une rivière pour la remonter, mais on ne sait si elle pourra supporter l'eau fraîche du fond du lac et résister à une température à laquelle elle n'est pas habituée. Les recherches se poursuivent très activement. Inutile de dire que les baigneurs ne se trempent plus qu'après avoir examiné les lieux avec circonspection.

Le mauvais temps dans le canton de Berne. — BERNE, 10. Jeudi soir, un violent orage s'est abattu sur la ville de Berne et différentes régions du canton. Sa longue durée a été la cause de dégâts dans quelques localités. Le village de Toffen, dans la vallée de la Gurbe, a été le plus atteint. La pluie mêlée de grêle est tombée en rafales sur la contrée. Les pompiers ont été rappelés à la rescousse. La boue et les décombres ont recouvert par place les cultures. Le village de Toffen a été privé pendant longtemps de courant électrique.

Certains endroits de l'Emmental ont également souffert de la tempête, mais les dégâts n'ont heureusement pas été très importants.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

A PROPOS DU BARRAGE DU CHATELOT

Le cirque de Moron va être transformé en bassin d'accumulation

(Correspondance particulière de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »)

Les géologues préciseront à quelle époque il faut placer le cataclysme qui détacha tout un pan de Pouillerel pour le précipiter vers le nord, bouleversant ainsi le cours du Doubs. Est-ce par contrecoup qu'un phénomène inverse se produisit dans la région du Saut-du-Doubs, créant un seuil — la chute — qui n'est pas orienté, si vous voulez bien y faire attention, selon le cours naturel de la rivière ?

Lorsque vous parcourez ces gorges, vous vous dites que si quelque géant mythologique hantait encore les lieux, il aurait tôt fait de rectifier cette « erreur » de construction, en redressant la montagne du Châtelard (du Pissoux). Ainsi formé par un formidable dérochement, ce cirque de Moron est fermé par deux écluses, en amont Entreroches, en aval la Grande-Beuge.

~~~

Quand, en 1663, Abraham Robert et Benoît de la Tour rédigèrent pour Son Altesse le duc de Longueville leur « description de la frontière des Montagnes de Vallangin », ils relevèrent que S. A. avait « trente trois roüages sur la rivière du Doux, qui ont esté accensés par les anciens seigneurs de Valengin, depuis l'an 1547 ». Ils commettaient d'ailleurs une petite erreur puisqu'en 1531 déjà, Brand, maire du Locle, avait obtenu un accensement pour construire une raisse (scierie) à « Mourron ».

« Le pas de Morron, disent-ils entre autres, est fermé par la roche des Eschelons (la Grande-Beuge, donc). Plusieurs tenanciers du Locle et des Brenets y ont leur affeuäge. Abraham Leschot tient sur le bord de la rivière. Les moulins de David Sandos mouvans de Josué Parel et paravant des Claudot-Billon y sont aussy. Après est une escluse à Claude Benestrus du Pissou ».

Cent ans plus tard, le banneret Osterwald décrit le *Creux du Mouron* comme un site d'un aspect singulièrement affreux et sauvage au fond duquel se trouve un moulin qui ne reçoit le soleil que pendant six mois « à cause de la chaîne de rochers élevés qui le bornent au midi ». Il y a aussi, ajoute-t-il, deux forges à martinets où l'on fabrique des faux, des lames de ressorts et d'autres ouvrages de ce genre qu'on débite à l'étranger... Vis-à-vis et en Franche-Comté on voit trois moulins et un martinet.

On trouva même, à Moron, une teinturerie dont il ne reste plus, aujourd'hui, que le nom « les Teintures » donné à une partie de la côte ; on y pressura aussi, en son temps, la faine pour en tirer une huile fort recherchée.

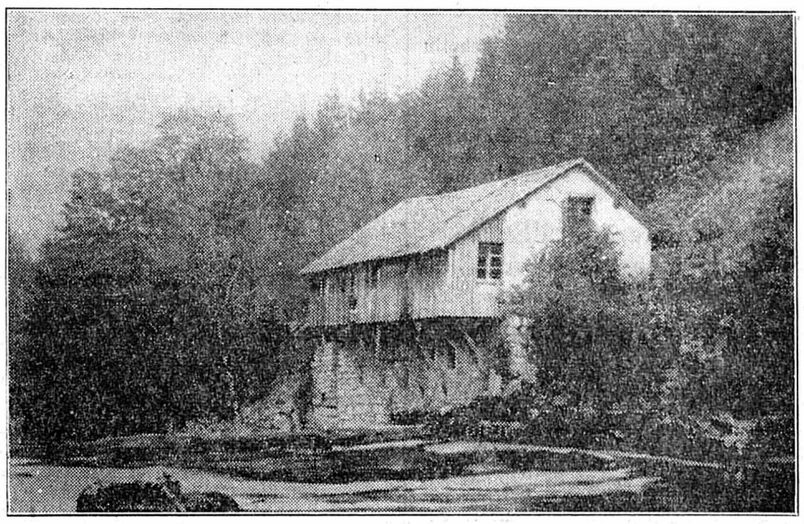

La dernière scierie en activité sur le cours du Doubs (au Saut-du-Doubs).

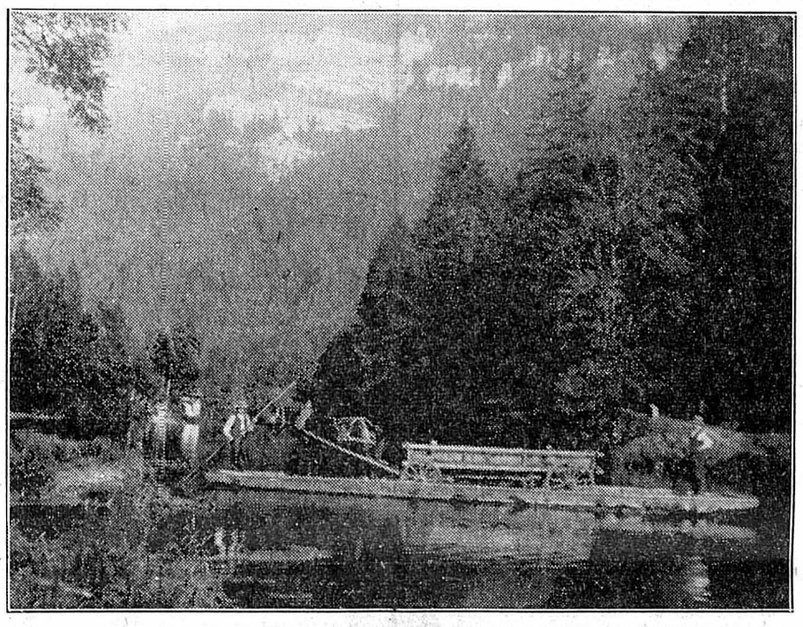

Le bac de Moron, en 1910
(avant que ne brûle la ferme sise sur territoire frauçais).

Au milieu du siècle dernier, on fabriquait encore à Moron des racles, des burins et des rasoirs. En 1877, le dernier meunier s'en allait vers des cieux plus cléments, à peu près en même temps que ses voisins, taillandiers et forgerons. Seul Virgile Humbert, fabricant d'outils pour horlogers, persévéra dans cette solitude austère ; pas longtemps, il est vrai, car en 1879, une main criminelle incendiait sa maison et l'obligeait à partir à son tour.

Dès lors, on ne rencontra plus, dans ces parages, que des charbonniers, travaillant quelques mois par an, ici ou là, au gré des coupes de bois. Mais ce n'étaient plus des habitants sédentaires. Une belle ferme, sise sur territoire français, a disparu à son tour, et ce fut le grand silence, à peine troublé par les pêcheurs, les douaniers (et qui dit douaniers suppose contrebandiers). L'un des derniers habitants fut, avec les gens de la Roche, en çà, et du Châtelot, en là, le sympathique et fort original Némorin Caille — Némorin des loutres, dont la spécialité était, précisément, de faire la chasse aux loutres.

L'idée de transformer le cirque de Moron en un bassin d'accumulation est plus ancienne qu'on ne le croit généralement.

Par une convention internationale, signée le 4 novembre 1824, les deux gouvernements français et suisse s'engageaient à n'apporter aucun changement à la position du lit naturel du Doubs par des travaux tels que jetées, éperons, barrages et autres.

A la fin du siècle dernier, cette interdiction fut levée et le 11 juillet 1894, le Grand Conseil neuchâtelois accordait à MM. Barbezat et Ritter une concession de 99 ans. Ce projet initial fut abandonné.

Aujourd'hui, les plans prévoient un bassin d'une contenance de 16 millions de mètres cubes, dont le niveau correspondra au bas de la chute. Du belvédère des Recrettes, le coup d'œil gardera toute son originalité.

Une galerie souterraine d'un diamètre de quatre mètres environ conduira l'eau à trois kilomètres en aval de la Grande-Beuge. L'usine même sera construite aux sources du Torret, à quelque 600 mètres des anciens moulins Delachaux. Elle comprendra quatre turbines tournant à la vitesse de 500 tours à la minute et déployant une force de 30,000 kw. La vie — une vie moderne — renaîtra dans ces lieux déserts ; miracle de la science !

Philippe de l'ESCARPINEAU.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Signalons correctement

L'état signalétique, pour employer un terme technique, a fait des progrès dans notre canton, bien que les poteaux indicateurs bariolés aux couleurs de la République neuchâteloise, supprimés au début de la guerre, n'aient pas encore été rétablis.

Il n'en reste pas moins que les poteaux qui indiquent la direction de notre métropole horlogère devraient dire « La Chaux-de-Fonds » et non pas seulement « Chaux-de-Fonds » sans l'article, comme on doit dire « Le Locle » et non pas « Locle » tout court.

Que pensent les étrangers qui croient, au dire de Montesquieu, que Neuchâtel est l'un des pays du monde où l'on parle le français le plus correct ! ?

Pourquoi ne pas ajouter dans un coin de l'écriteau l'article « Les » ou « Le » comme pour celui des Bayards, dont on a parlé récemment dans ce journal ?

NEMO.

Un don du comte de Bendern à la ville de Paris

Le comte de Bendern, bien connu à Neuchâtel, où il avait pris à sa charge la succession des œuvres de Hermann Russ ne sacrifie pas seulement aux animaux mais aussi aux hommes.

Celui qui fut longtemps l'hôte de Serrières vient de faire don à la ville de Paris du domaine de Beauregard en faveur de la jeunesse ouvrière française. Cette propriété située aux portes de la capitale française vaut pour le moins un demi-milliard de francs français. On y construira une vaste cité-jardin.

Moto contre camion

Hier, à 10 h. 50, le camion de la Favag rentrant de la ville s'apprêtait à descendre le petit chemin situé à l'est de l'usine et conduisant aux garages. Pour sa manœuvre, il s'était placé un peu au large. Un motocycliste qui venait dans le même sens tenta de dépasser la camionnette par la gauche.

Une collision se produisit. Le motocycliste portant une plaie à la jambe, a été transporté au Foyer de la Favag, où il a reçu des soins.

Naissances

Monsieur et Madame Marcel PRÊTRE-GEHRIG, Anne-Catherine et Dominique ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Françoise Nicole

le 9 août 1950

La Solitude Bôle

JURA BERNOIS

La contribution fiscale des districts jurassiens

Une intéressante statistique vient d'être établie au sujet des contributions fiscales des districts, dans le cadre cantonal. D'après les comptes d'Etat de 1948, le canton de Berne a encaissé 95,678,249 francs d'impôts directs, ce qui représente une somme de 131 fr. par habitant, en moyenne.

Certains districts du Jura, ceux du sud, occupent un classement honorable dans l'échelle des contributions. Versements à l'Etat : Courtelary, 3,170,857 fr. ; Delémont, 1,618,615 fr. ; Franches-Montagnes, 472,784 fr. ; Laufon, 1,125,625 fr. ; Moutier, 3,257,726 fr. ; la Neuveville, 420,781 fr. ; Porrentruy, 2,083,351 fr.

Par tête d'habitant, on obtient le classement suivant : Courtelary, 146 fr. ; Moutier, 131 fr. ; Laufon, 118 fr. ; la Neuveville, 98 fr. ; Porrentruy, 84 fr. ; Delémont, 83 fr. ; Franches-Montagnes, 56 fr. Ainsi, Courtelary dépasse la moyenne cantonale, Moutier correspond exactement au chiffre moyen, tandis que les autres districts ont un rendement inférieur. Les Franches-Montagnes sont en queue de liste, ce qui démontre la nécessité pour le canton d'apporter encore une aide financière accrue à la rénovation des chemins de fer du Jura.

Dans les districts de Bienne et de Berne, la moyenne d'impôt par habitant dépasse 200 fr.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 août. Température: Moyenne: 22,1; min.: 15,5; max.: 28,4. Baromètre: Moyenne: 719,8. Vent dominant: Direction: Nord nord-ouest; force: fort depuis 17 h. Etat du ciel: Clair à légèrement nuageux jusqu'à 15 h. 15. Couvert ensuite. Orageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

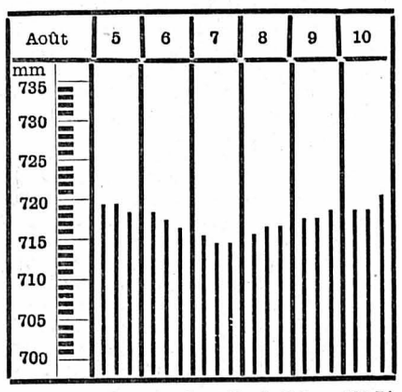

Niveau du lac, du 9 août, à 7 h. : 429.74
Niveau du lac, du 10 août, à 7 h. : 429.75

Température de l'eau 20°

Prévisions du temps. — Encore quelques précipitations dans les Alpes et en Suisse orientale, mais en général éclaircie progressive s'étendant au cours de la journée de l'ouest vers l'est.

VIGNOBLE

Tribunal de police

(c) L'audience de mercredi a été présidée par M. Roger Calame, assisté de M. André Mannwiller, greffier. Sont jugés: un amateur de linge gratuit, un amoureux éconduit irrésistiblement attiré par le domicile de son ancienne amie, une automobiliste maladroite et un motocycliste imprudent.

~~~

M. A. G., vannier, campait au bord du lac sur le territoire d'Auvernier. Un soir de juillet, vers 19 heures, passant à côté de l'étendage communal, il alla dépendre le linge de l'hôtel du Poisson, mais fut aperçu par la tenancière du kiosque à journaux des tramways qui appela un passant et le pria d'intervenir. Ce dernier s'empressa d'interrompre G., lequel, se voyant surpris, abandonna le produit de son larcin et prit la poudre d'escampette. La police n'eut pas grand-peine à retrouver le voleur qui reconnut les faits au premier interrogatoire. G. étant un récidiviste, il est condamné par défaut à 15 jours d'emprisonnement et aux frais par 12 fr.

~~~

G. M., manœuvre à Saint-Blaise, ne peut oublier dame G. avec laquelle il a vécu maritalement durant un certain temps. Mais il vient lui témoigner ses sentiments d'une façon qui a obligé dame G. à porter plainte pour la seconde fois. M. rôde constamment autour de la maison de son ex-dulcinée qui habite à Peseux. Le 23 juin, à 3 heures du matin, il a pénétré dans un hangar où il a arraché les valves et crevé les pneus des bicyclettes de dame G. et du boulanger auquel elle loue une chambre. Ensuite, s'étant introduit dans la propriété, il a causé du scandale, réveillé les habitants et s'est enfui en passant pardessus le portail qui était fermé à clef. La frasque de G. lui coûte 50 fr. d'amende et 17 fr. 50 de frais.

~~~

Mlle S. L., professeur, était au volant de sa machine sur la route les Grattes-Rochefort, roulant à allure modérée, lorsque subitement, arrivée au croisement de l'hôtel de Commune, elle aperçut un camion de la brasserie du Cardinal venant de droite par la route du Val-de-Travers en direction de Corcelles. Mlle L., qui voulait se diriger sur Colombier, heurta la roue arrière du camion, son automobile fit un quart de tour et la conductrice en fut quitte pour la peur et quelques légers dégâts matériels à l'automobile et au camion que le chauffeur avait arrêté plus loin pour dégager le carrefour. N'ayant pas respecté la priorité de droite, Mlle L. payera 15 fr. d'amende et 7 fr. de frais.

~~~

Un Chaux-de-Fonnier, W. A. D., impatient ou pressé, a dépassé un side-car sur le passage à niveau de Vaumarcus au moment où la barrière venait d'être relevée après le passage d'un train, alors qu'il y avait une grande circulation dans les deux sens. Son imprudence lui coûte 10 fr. d'amende et 3 fr. de frais.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Collision entre une moto et un vélo

(c) Jeudi après-midi, sur la route de Soleure, une collision se produisit entre un motocycliste et un cycliste.

Les causes de cet accident n'ont pas encore pu être établies.

Le cycliste, assez sérieusement blessé, a dû être transporté à l'hôpital.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Tragique noyade dans le lac de la Gruyère

M. Maurice Tingly, dix-sept ans, employé de pharmacie, s'est noyé mercredi après-midi dans le lac de la Gruyère. Il se promenait en canot pneumatique avec un camarade, l'abbé F. Rémy, lorsque l'embarcation tourna. Le jeune homme ne savait pas nager et le jeune séminariste fit l'impossible pour le sauver mais n'y réussit pas. Hier les recherches n'avaient pas encore donné de résultat.

C'est dans le repos et la confiance que sera votre force.
Esaïe XXX, 15.

Monsieur et Madame André Duplain-Schneiter et leurs enfants Claudine et Eric ;
Monsieur et Madame Jean Schneiter-Jacobs et leurs fils Robert et Claude ;
Monsieur et Madame René Gugger-Schneiter et leurs filles Monique et Anne-Marie ;
les enfants et petits-enfants de feu Abram Decoppet ;
les familles Hess, Bader et alliées ;
Madame Albert Dumont,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
veuve Robert SCHNEITER
née Hélène DECOPPET

leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 75me année.

Neuchâtel, le 11 août 1950.
(Evole 54)

Le jour et l'heure de l'incinération seront indiqués ultérieurement.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement.
Ps. LII, 10.

Monsieur François Wavre ;
Mademoiselle Renée Wavre ;
Monsieur Roger Wavre ;
Mademoiselle Jane Wavre ;
Monsieur et Madame Eric Wavre et leurs enfants ;
les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur
Henry-André WAVRE

enlevé subitement à leur affection, dans sa 71me année.

Neuchâtel, 10 août.
(Saint-Nicolas))

Hôpital de l'Isle, Berne.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~